

Savoirs communs n°14

# L'économie sociale et solidaire, un atout pour la coopération décentralisée



Agence Française  
de Développement,  
Région Île-de-France  
& ARENE

## *Savoirs communs*

La série *Savoirs communs* a pour objectif de faire vivre une dynamique d'échanges et de capitalisation autour des pratiques respectives de l'AFD et des acteurs de l'aide au développement dans une perspective d'apprentissage et d'enrichissement commun.

Tous les numéros de la série peuvent être téléchargés sur le site [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Coordination éditoriale :

Marie de Jerphanion et Laureline Felder (AFD), Pascale Céron et Pascale Gorges-Levard (ARENE)

Rédaction : Isabelle Célérier

Réalisation graphique : letroisiemepôle

[www.letroisiemepole.com](http://www.letroisiemepole.com)

Juin 2013

# L'économie sociale et solidaire, un atout pour la coopération décentralisée

---

Cet ouvrage a été réalisé à partir des résultats d'une étude exploratoire,  
confiée par l'ARENE à l'Agence COOP DEC Conseil,  
sur la contribution de l'économie sociale et solidaire (ESS)  
aux projets de coopération décentralisée.

Ces résultats ont été enrichis par les débats qui ont eu lieu lors des sixièmes Rencontres  
des acteurs de la coopération décentralisée et du développement durable,  
le 1<sup>er</sup> décembre 2011 au Conseil régional d'Île-de-France.  
Les citations présentes dans l'ouvrage sont issues de ces échanges.

Le suivi de cette étude a été assuré par un comité technique,  
composé des personnes suivantes :

ROBERT DE LA ROCHEFOUCAULD, Agence Française de Développement  
DENIS DANGAIX et CHRISTELLE INSENGUEIX, ARENE Île-de-France  
ANDRÉE PASTERNAK, Ministère des Affaires étrangères  
LAURE FERET, Conseil général de l'Essonne  
ARNAUD HURÉ, Conseil régional d'Île-de-France  
LAETITIA QUILICHINI, Conseil régional d'Île-de-France  
GUILLAUME AUBOURG, Programme Solidarité Eau  
BENOÎT LIOTARD, Énergies solidaires  
BÉRANGÈRE ELGIN, L'Atelier  
MARIANNE VILLAIN, Communauté d'agglomération de Plaine Commune  
BLANDINE FAUCON-DIÈNE, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise  
YANNICK LECHEVALLIER ET LAURAINÉ PANAYE, Agence COOP DEC Conseil.

# Table des matières

Préface	4
Introduction	6
<b>1. LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, UN DES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b>	<b>10</b>
<b>1. Une diversité de porteurs de projets</b>	<b>12</b>
■ Pluralité d'acteurs	12
■ Secteurs d'activités variés	13
■ Territoires et stratégies d'intervention	18
<b>2. Aux valeurs et pratiques communes</b>	<b>20</b>
■ Les valeurs partagées	20
■ Les pratiques communes	24
<b>3. Des interventions en cohérence avec le développement durable</b>	<b>28</b>
■ Gouvernance partagée	28
■ Participation	28
■ Transversalité	29
■ Évaluation	31
<b>2. COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN ENRICHISSEMENT MUTUEL</b>	<b>34</b>
<b>1. La coopération décentralisée en mutation permanente</b>	<b>36</b>
<b>2. Des retours d'expériences porteurs d'enseignements</b>	<b>40</b>
■ Les partenariats se développent	40
■ Deux logiques de collaboration	41
■ De nombreux apports mutuels	44
<b>3. Les voies d'amélioration</b>	<b>50</b>
■ Mieux se connaître, se faire connaître et co-construire	50
■ Déterminer le rôle et les responsabilités de chacun	53
■ Renforcer la transversalité	55

<b>3. FOCUS SUR 8 PROJETS ASSOCIANT COLLECTIVITÉS ET ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b>	<b>58</b>
1. L'expertise d'une association mobilisée dans un projet de coopération décentralisée	60
Le développement numérique du territoire de la ville de Porto-Novo (Bénin)	
2. Un acteur de l'économie sociale et solidaire exporte et développe son modèle à l'international	64
Des plateformes d'accompagnement pour favoriser l'initiative économique dans la région de Souss Massa Draâ (Maroc)	
3. Une association propose une démarche qui se transforme en programme	68
Un dispositif pour la mobilité internationale de jeunes français au Vietnam - Mobil'Asie	
4. Une coopération renforcée grâce aux expertises complémentaires d'une association de solidarité internationale et d'acteurs du commerce équitable	72
Le développement économique grâce au commerce équitable (Maroc)	
5. L'apport d'une association spécialiste du développement touristique dans les projets de coopération décentralisée d'une collectivité locale	76
Des activités touristiques en faveur d'un développement durable des espaces naturels du Sénégal oriental	
6. La déclinaison en Seine-Saint-Denis d'une démarche initiée au Brésil par l'intermédiaire d'une fondation	80
Déchets et citoyenneté : l'exemple brésilien	
7. Une coopération décentralisée confie l'assistance à maîtrise d'ouvrage à un acteur de l'économie sociale et solidaire	84
Un programme d'accompagnement sanitaire et social à Antananarivo (Madagascar)	
8. Une SCOP intervenant à l'international utilise son antenne locale au profit de deux coopérations françaises sur le même territoire	88
Un programme d'appui aux communes pour l'électrification rurale par l'énergie solaire (Mali)	
<b>EN SAVOIR PLUS...</b>	<b>92</b>
1. Les collectivités et structures de l'économie sociale et solidaire ayant participé à l'étude	
2. Bibliographie et sites Internet	

# Préface

L'économie sociale et solidaire associe au développement économique une finalité sociale et sociétale. Elle est portée par un champ très large d'acteurs : associations, mutuelles, coopératives, fondations...

Elle se décline dans de très nombreux domaines (microfinance, commerce équitable, tourisme solidaire...) qui ont comme dénominateur commun l'innovation sociale, des logiques participatives de fonctionnement et un fort ancrage territorial.

Dans les pays du Sud, l'économie sociale et solidaire est devenue une réalité du développement. L'Alliance coopérative internationale évalue à près d'un milliard le nombre de personnes membres de coopératives dans le monde, et à plus de 100 millions le nombre d'emplois générés par ces organisations. L'Organisation internationale du travail s'est emparée du sujet et travaille sur l'économie sociale et solidaire comme une des réponses à la crise mondiale. L'économie sociale et solidaire occupe donc désormais une place significative dans le champ du développement.

En France, en 2008, un salarié sur dix travaille dans le champ de l'économie sociale et solidaire, soit 2,3 millions de personnes, dont 16 % en Île-de-France.

C'est pourquoi l'AFD et la Région Île-de-France, avec l'appui de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Île-de-France, ont décidé de travailler sur les complémentarités à créer ou à découvrir entre la coopération décentralisée et l'économie sociale et solidaire.

L'étude réalisée par l'ARENE en 2011 a permis d'élaborer un socle de questionnements et des pistes de réflexion. Elle a mis en valeur des exemples concrets de projets en lien avec l'économie sociale et solidaire dans le cadre d'accords de coopération décentralisée, et mis en lumière les apports des uns et des autres au regard des pratiques de chacun.

Nous avons souhaité partager ces expériences avec vous, au travers de ce nouveau « *Savoirs Communs* ». Ce numéro illustre les possibilités d'actions communes qui s'inscrivent dans le cadre de l'aide au développement.

Roberto Roméro  
*Vice-président chargé des affaires  
internationales et européennes  
Conseil régional Île-de-France*

Anne Paugam  
*Directrice générale  
Agence Française de Développement*

# Introduction

Selon la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT), établie en 2009 à Johannesburg lors de la Conférence régionale sur l'économie sociale, l'économie sociale et solidaire est un « concept qui désigne les entreprises et organisations – en particulier les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales – qui ont comme spécificité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et de promotion de la solidarité. »

L'ARENE Île-de-France souhaite appuyer l'évolution et l'émergence de nouvelles pratiques pour la coopération décentralisée et, d'une façon générale, pour les collectivités territoriales dans leur politique de développement durable. Ce *Savoirs communs* est le fruit d'un travail collaboratif de longue haleine. L'ARENE a lancé, en 2011, une étude exploratoire sur la contribution existante ou potentielle de l'économie sociale et solidaire (ESS) aux projets de coopération décentralisée, qu'elle a ensuite enrichie.

Ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif ; sur un sujet émergent concernant des acteurs atomisés, il ne peut avoir valeur statistique, de par sa méthodologie et son champ d'étude circonscrit aux acteurs franciliens. Cependant, il dégager à la fois de grandes tendances, des pratiques communes et des pistes d'actions pour guider les collectivités et les acteurs de l'ESS vers de nouvelles relations en matière de solidarité internationale.

Il révèle en effet tout l'intérêt de rapprocher ces deux « mondes » : quelle que soit la structure de leurs relations, l'intervention conjointe est un gage de pérennisation et d'efficacité des projets de solidarité, notamment grâce à l'accompagnement des acteurs locaux. Elle favorise l'enrichissement mutuel des pratiques.

L'étude avait deux objectifs principaux : d'une part, mieux connaître les acteurs franciliens de l'économie sociale et solidaire intervenant

à l'international et valoriser leurs savoir-faire et leur expertise ; d'autre part, rencontrer des collectivités pour identifier des projets de coopération ayant mobilisé un acteur de l'économie sociale et solidaire, démontrant ainsi l'intérêt pour chacun de ces acteurs de se retrouver autour d'un projet en ayant déterminé la base sur laquelle leurs actions pouvaient se rejoindre. Autrement dit, le but de l'étude était de :

- valoriser l'expertise et les pratiques portées par l'économie sociale et solidaire, plus particulièrement dans le domaine de la solidarité internationale ;
- favoriser et appuyer l'émergence de nouvelles pratiques dans la coopération décentralisée et les politiques de développement durable des collectivités ;
- analyser les conditions de mutualisation et d'enrichissement de ces pratiques dans des actions de coopération décentralisée.

Centrés sur les problématiques des acteurs de l'économie sociale et solidaire basés en Île-de-France ayant des activités à l'international, et sur les collectivités engagées dans des projets de coopération, les champs de l'étude ont été volontairement limités :

- à certains territoires de coopération : majoritairement les pays d'Afrique de l'Ouest et Madagascar qui concentrent 80 % des partenariats noués par les collectivités franciliennes ;
- à certaines thématiques : l'accès à l'eau et à l'assainissement, les énergies renouvelables, le tourisme équitable et solidaire et plus largement, l'appui au développement.

Trois étapes ont structuré la conduite de cette étude, s'étalant d'octobre 2010 à mai 2011 :

### **Le repérage des acteurs**

La mobilisation des réseaux a tout d'abord permis de repérer les acteurs de l'économie sociale et solidaire, engagés dans une coopération décentralisée, selon différents critères : leur statut juridique, l'effectif salarié et l'impact social ou sociétal.

150 structures ont ainsi été recensées et caractérisées.

### **L'identification et l'analyse des pratiques et des besoins**

Un questionnaire leur a par la suite été adressé (taux de retour : 30 %, soit 45 réponses) tandis que des entretiens étaient menés avec des collectivités pour identifier et analyser les pratiques et les besoins dans l'accompagnement de projets. 24 retours d'expériences présentant des partenariats d'intervention conjointe entre une collectivité et un ou plusieurs acteurs de l'économie sociale et solidaire ont été repérés ; 8 d'entre eux ont fait l'objet d'une étude de cas plus approfondie et sont présentés en dernière partie de cet ouvrage.

### **L'organisation d'ateliers de travail et d'échanges**

Deux ateliers ont été organisés entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et représentants des collectivités pour débattre des projets présentés et faire émerger des propositions d'actions, dans une logique de mutualisation et d'enrichissement.

Allant jusqu'à générer des emplois pour plus de 10 % de la population active dans certains pays, l'économie sociale et solidaire prend désormais de plus en plus de poids aux côtés de l'économie publique et de l'économie de marché. En France, d'après l'Insee, elle représentait en 2010 près de 10 % de l'emploi salarié hors agriculture, soit 2 millions de personnes et 800 000 entreprises, contribuant ainsi à 10 % du PIB.

Ces résultats ont été présentés en avant-première et enrichis lors des Sixièmes Rencontres des acteurs de la coopération décentralisée et du développement durable organisées par l'ARENE Île-de-France le 1<sup>er</sup> décembre 2011 dans l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DEUX CONCEPTS EN UN

### L'économie sociale

Apparue au XIX<sup>e</sup> siècle, elle se donne pour objectif de faire vivre des initiatives économiques et sociales fondées sur des principes autres que la rentabilité et la rémunération du capital. Définie par le statut de ses acteurs (coopératives, associations, mutuelles), elle se caractérise par la liberté d'adhésion, la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus (non-rémunération du capital), l'indépendance à l'égard des pouvoirs publics et la gestion interne démocratique.

Plusieurs penseurs et réformateurs y sont généralement associés : Robert Owen, fondateur du mouvement coopératif en Angleterre, Charles Fourier, penseur des phalanstères (ensemble de bâtiments à usage communautaire), Philippe Buchez, sociologue à l'origine des associations ouvrières de production, Louis Blanc, créateur des ateliers sociaux ou encore Pierre-Joseph Proudhon, inspirateur du mutualisme et de l'autogestion.

### L'économie solidaire

Puisant ses racines dans l'économie sociale, elle s'est développée sur des bases militantes à partir des années 1970 dans un contexte marqué par la crise économique et le chômage. Elle cherche à répondre aux besoins non satisfaits et aux limites des politiques traditionnelles en proposant de nouveaux modes de production et d'alternatives économiques « solidaires » : commerce équitable, insertion par l'activité économique, circuits courts de distribution, etc. Mettant davantage l'accent sur la réduction des inégalités, elle se définit avant tout par ses finalités (insertion, lien social, produire autrement).

Ces deux concepts se mêlent au début des années 2000 pour désigner un ensemble d'activités très diverses qui ont trois points communs :

- un projet économique inscrit dans le marché (modèle économique viable, réponse à une demande, création de richesses...);
- une finalité sociale (lutte contre l'exclusion, création d'emplois durables, valorisation d'un territoire...);
- une gouvernance participative.

# 1

## La solidarité internationale, un des champs d'intervention de l'économie sociale et solidaire

Parmi les multiples champs d'intervention de l'économie sociale et solidaire, l'engagement à l'international revêt différentes formes tant du point de vue des secteurs d'activités que des modalités d'intervention. En effet, ces acteurs développent des expertises spécifiques liées à l'exercice de leur métier, mais aussi à leur appartenance à l'économie sociale et solidaire.





Accès à l'eau dans un village de la région de Kayes, au Mali.

## 1.1 | Une diversité de porteurs de projets

Premier enseignement de l'étude réalisée, les structures de l'économie sociale et solidaire engagées à l'international dans les activités ciblées se caractérisent par : la diversité des acteurs impliqués, au regard notamment de leur statut, des domaines d'activités et des territoires sur lesquels ils interviennent.

### PLURALITÉ D'ACTEURS

Les acteurs repérés et interrogés ne sont pas toujours nécessairement porteurs d'un projet économique, ni ne revendiquent une appartenance à l'économie sociale et solidaire. Pourtant, leur positionnement et leur sens du partage nous amènent à les y assimiler et ils participent ainsi au caractère pluriel des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ils s'identifient essentiellement à l'économie sociale et solidaire par la notion d'utilité sociale de leur activité économique et à travers leur gestion démocratique, quel que soit leur statut juridique.

C'est le cas principalement d'associations qui représentent la majorité des acteurs identifiés. En effet, le panel de structures étudiées recouvre l'ensemble des formes d'entreprises et d'organisations de l'économie sociale et solidaire (à l'exception des mutuelles). Parmi les 45 structures ayant répondu au questionnaire de l'enquête, on compte notamment :

- **24 associations**, qui allient souvent salariat et bénévolat. Deux tiers d'entre elles sont des associations de très petite taille (moins de 5 salariés) au nombre important de bénévoles ; ce statut est représenté dans chacun des quatre secteurs d'activités sélectionnés, avec par exemple l'association Tourisme et Développement solidaire ou encore l'association Énergies solitaires ;
- **5 coopératives**, groupements autonomes de personnes engagées de manière libre et volontaire au sein d'une entreprise dont la propriété



Projet pilote de développement du tourisme, dans la région de Kayes, au Mali.

© ARENE - Denis Dangaix

est collective et le pouvoir exercé démocratiquement, avec par exemple COFIDES Nord-Sud qui favorise l'entrepreneuriat en Afrique en facilitant l'accès au crédit ;

- 2 fondations, qui bénéficient de dons ou donations qu'elles affectent à des œuvres d'intérêt général, durables et non lucratives, la Fondation d'Entreprise POWEO et la Fondation Danielle Mitterrand.

Révéléateur de leur capacité réelle d'intervention, seules neuf structures déclarent un effectif supérieur à cinq personnes, et une vingtaine plus de onze bénévoles. S'il représente une formidable ressource pour l'économie sociale et solidaire, le bénévolat peut parfois devenir un obstacle par manque de compétences ou de disponibilité.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS VARIÉS

Cherchant à favoriser une meilleure intégration du développement durable dans les projets de coopération décentralisée des collectivités, l'ARENE Île-de-France a souhaité centrer l'étude sur les quatre domaines d'intervention suivants : l'appui au développement, le tourisme équitable et solidaire, le développement des énergies renouvelables, et l'accès à l'eau et à l'assainissement.

### Appui au développement

Plus de la moitié des acteurs identifiés déploient leurs activités dans l'appui au développement, en particulier pour la création d'entreprises et de filières économiques (commerce équitable, microcrédit, etc.).

La Fédération des associations franco-africaines de développement (FAFRAD) regroupe une centaine d'associations et accompagne notamment les migrants dans leur projet de création d'entreprise dans leur pays d'origine, en insistant sur l'autonomie des porteurs de projets. Quant à l'association Échanges internationaux pour le développement et la coopération (ÉCIDEC), elle propose des programmes de microcrédit, des formations et un accompagnement pour les porteurs de microprojets au Bénin et au Sénégal.

Ces activités transversales constituent généralement un volet au sein de projets plus larges (accès à l'eau, développement d'énergies renouvelables, etc.) et s'accompagnent alors d'actions de sensibilisation de la population locale ou d'éducation à la santé ou à l'environnement, par exemple.

### LA FAFRAD EN APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La FAFRAD, en collaboration avec son réseau de partenaires spécialisés, aide les migrants qui souhaitent créer une entreprise à faire aboutir leur projet grâce à un Programme migration et initiative économique (PMIÉ). Les chargés de projets informent sur les dispositifs d'aide à la création d'entreprise et apportent un encadrement méthodologique au montage du projet et à la recherche de financements.

L'investissement à distance, appuyé par des dispositifs spécifiques mis à la disposition des migrants d'origine de pays d'Afrique, peut être à la fois un moyen d'assurer une source de revenus complémentaires pour soi et les siens, et un moyen de participer à la création de richesses dans le pays d'origine. De nombreux dispositifs permettent aussi aux migrants de rentrer chez eux avec les moyens de se construire une nouvelle vie.

Opérateur d'appui, la FAFRAD n'attribue aucun financement. Au cœur d'un vaste réseau d'acteurs d'appui à la création d'activités économiques (GAME), la FAFRAD guide les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, en les aidant à formaliser leur projet, à effectuer leur étude de faisabilité, à rechercher des partenaires et des financements et en les initiant à la gestion d'une entreprise sans jamais, pour autant, se substituer à eux.



© TDS Voyages

Le dialogue entre futurs partenaires favorisera une meilleure connaissance de chacun (ici, permettre aux représentants mayas d'appréhender les activités de tourisme rural proposées par TDS).

## Tourisme équitable et solidaire

Un tiers des acteurs interrogés développent des actions dans le tourisme équitable et solidaire. Cette forme alternative de tourisme vise à assurer aux communautés qui vivent dans des zones touristiques, une part équitable des revenus générés et à concilier cette activité avec leur développement durable. C'est ce que proposent par exemple Tourisme et développement solidaires ou Vision du monde, qui participe au développement d'activités touristiques, voulues et maîtrisées par les populations locales dans près de 15 pays.

### TOURISME ET DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRES (TDS) ET LE CONCEPT D'ACCUEIL VILLAGEOIS

TDS, association de solidarité internationale organise ces nouvelles formes de tourisme équitable et solidaire, au service des populations d'accueil au Burkina Faso, au Bénin, au Maroc, en Équateur, au Mali et au Mexique. TDS Voyage est une association de voyage agréée, chargée d'organiser la vente des séjours proposés par le réseau des Villages d'accueil TDS. Les communautés villageoises, organisées collectivement, proposent un tourisme de rencontres et d'échanges mettant en valeur leurs identités culturelles, respectueux de leur environnement, et au bénéfice d'un développement harmonieux. Les bénéfices servent à financer des projets de développement d'intérêt collectif.

## Énergies renouvelables

Les acteurs intervenant dans le domaine des énergies renouvelables sont moins nombreux dans le panel. Les enjeux de ce secteur dépassent largement le seul accès à l'électricité, comme on peut le constater par ses impacts sur la productivité, la santé, l'enseignement ou encore l'accès à l'eau.

Figure d'exception dans un secteur où la majorité des acteurs sont de grosses structures, l'association EDEN, petite ONG, monte des

dossiers de financements pour mener à bien des projets d'électrification rurale, notamment au Mali. Spécialisée dans l'accès à l'eau et à l'énergie, essentiellement dans les pays d'Afrique francophone, Électriciens sans frontières met en place des microprojets économiques qui assurent la maintenance nécessaire à la pérennité des installations, tandis que la Fondation d'entreprise POWEO favorise l'accès à l'énergie des populations africaines les plus démunies pour leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels.

## Accès à l'eau et à l'assainissement

Un acteur identifié sur dix est impliqué dans l'accès à l'eau et à l'assainissement, un domaine représentatif de l'action internationale des collectivités où les besoins demeurent importants. Si l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable dans le monde est désormais atteint (annonce de l'ONU en mai 2012), la cible des 75 % des habitants de la planète ayant accès à des services d'assainissement améliorés ne le sera sans doute pas d'ici 2015.

Forte de vingt-cinq ans d'expérience, l'association EAST (Eau, agriculture et santé en milieu tropical) s'est donné pour objectif d'améliorer la santé publique au travers d'actions pérennes grâce à la mobilisation des

### EDEN, ÉLECTRIFICATION RURALE AU MALI

Souvent des ONG se spécialisent sur un territoire et y mènent des projets transversaux, avec un objectif global de développement local. Par exemple, EDEN mène un projet d'électrification rurale dans le Cercle de Mopti situé en grande zone inondable au Mali. La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que le Conseil général des Yvelines soutiennent financièrement le projet. Il s'agit de faciliter la mise en place (installation, maintenance, éducation) des moyens de production nécessaires à l'électrification par panneaux photovoltaïques de l'habitat rural, dans les hameaux isolés et dépourvus de réseau électrique, tout en créant un service pérenne et local de fourniture de l'électricité.

Test du fonctionnement  
des puits dans le village  
de Bondo-téna au Mali.



© Electriciens sans frontières

parties prenantes et au renforcement des compétences institutionnelles et techniques des communautés. De son côté, l'association Eau vive conseille et finance des acteurs burkinabés, maliens, nigériens et sénégalais pour des projets concrets dans des domaines divers (eau, assainissement, sécurité alimentaire, environnement...).

## TERRITOIRES ET STRATÉGIES D'INTERVENTION

Qu'ils soient liés au pays d'origine des migrants pour l'accompagnement à la création d'entreprises, ou à la production de produits traditionnels pour les activités de commerce équitable, les territoires d'intervention de ces acteurs sont très variés. Alors que l'appui au développement se développe aussi bien en Afrique de l'Ouest et à Madagascar qu'au Maghreb, en Asie ou en Amérique latine, les actions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et dans celui des énergies renouvelables se concentrent essentiellement en Afrique de l'Ouest et à Madagascar car les besoins en matière d'accès à ces services essentiels y sont cruciaux.

L'engagement à l'international des structures de l'économie sociale et solidaire peut être motivé par l'envie d'élargir leur champ d'intervention et de partager leurs initiatives avec des partenaires étrangers. À l'inverse, permettre un regain d'activité sur le territoire national

français peut venir enrichir et compléter leurs actions à l'étranger. Ainsi, après s'être structurée autour de la réalisation de projets d'électrification solaire et de sensibilisation des populations au Burkina Faso, l'association Énergies solidaires a développé des activités dans le nord des Yvelines. En 2002 un espace info énergie a été mis en place pour sensibiliser et conseiller particuliers, entreprises et collectivités territoriales, à la maîtrise énergétique et aux énergies renouvelables.

Deux stratégies d'intervention se dessinent par ailleurs lorsqu'il s'agit d'accès à l'eau et à l'assainissement ou de développement des énergies renouvelables : certaines structures ont une expertise très pointue qu'elles exercent sur différents territoires, tandis que d'autres se spécialisent sur un territoire où elles conduisent des projets transversaux de développement local. Cette dernière stratégie est celle de l'ONG Ecodev qui met en œuvre des projets d'accès à l'eau potable, d'arboriculture et, plus globalement, de développement rural, dans le Fouta Djallon, en Guinée Conakry.



© Énergies Solidaires

Les acteurs intervenant dans le domaine des énergies renouvelables représentent 15 % des structures identifiées (Installation solaire photovoltaïque au Burkina Faso).



## 1.2 | Aux valeurs et pratiques communes

« Le développement économique ne peut uniquement se penser sur des indicateurs classiques de richesse, c'est aussi le bien vivre, le bien vivre ensemble. »

Madeleine Hersent,  
sociologue, chercheur,  
responsable de l'Agence  
pour le développement de  
l'économie locale (ADEL)

Au-delà de cette diversité de projets à l'international, les structures se retrouvent autour d'un certain nombre de pratiques et de valeurs qui font la force de l'économie sociale et solidaire. Ces points communs les distinguent des entreprises comme des organisations publiques ou privées.

### LES VALEURS PARTAGÉES

#### Une démarche alternative

Par opposition à l'économie traditionnelle, l'économie sociale et solidaire se définit comme une « autre économie », celle qui invente des manières de faire (gouvernance,

participation des salariés...) et qui met l'humain au centre des préoccupations. Le principe de non-lucrativité de l'économie sociale et solidaire implique que les bénéfices ou excédents issus de l'activité sont redistribués au service de l'outil de travail ou de façon équitable entre celles et ceux qui contribuent à l'activité. Visant à créer de nouveaux rapports dans la société, cette démarche alternative porte une autre vision de l'économie, intègre l'utilité sociale des projets économiques et très souvent la protection de l'environnement.



© Tétraktys

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont fréquemment porteurs de compétences et de métiers spécifiques (séance de formation au campement de Dindéfelo, Sénégal, 2003).

À titre d'exemple, l'économie sociale et solidaire peut être à l'origine de marchés particuliers, comme celui du commerce équitable, au sein desquels les principes de l'économie de marché (la concurrence en particulier) sont régulés par des principes spécifiques (externalités positives pour un groupe de producteurs, protection de l'environnement, etc.). La charte élaborée par la Plateforme pour le

commerce équitable (PFCE) invite ainsi ses membres à respecter des principes fondamentaux comme l'équité et la solidarité dans les relations commerciales, l'autonomie des producteurs, la dignité des acteurs, le respect de l'environnement, la transparence et l'engagement à plaider pour l'évolution du commerce international.

## LE « FAIRE AUTREMENT »

« Faire autrement » : tel est le maître mot de l'économie sociale et solidaire dont les acteurs posent un autre regard sur les enjeux, suscitant de nouvelles approches qui, à leur tour, font évoluer les activités. Cherchant à allier finalités sociales et économiques dans un monde qui distingue généralement développement économique et développement social, l'économie sociale et solidaire est ainsi « une autre façon d'entreprendre, fondée sur des valeurs comme le bénéfice à long terme, la primauté des personnes sur le capital, et le respect de l'environnement » (Conférence européenne de l'économie sociale, Tolède, 2010).

L'économie solidaire est aussi « un mouvement qui regroupe des milliers d'initiatives locales

[...] pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement », selon le *Manifeste de l'économie solidaire*. Cette revendication est particulièrement marquée chez les acteurs économiques militants, comme le réseau Minga, groupement d'entreprises, d'associations et de particuliers, dont l'objectif est de participer au développement d'activités économiques favorisant l'équité des relations, le respect de la nature, la qualité des métiers et la rétribution du travail.

Cette autre manière d'entreprendre prend de plus en plus d'importance face aux répercussions de la crise économique mondiale.

### L'utilité sociale

« *Not for profit, not for charity, but for service* » : l'un des piliers de l'économie sociale et solidaire est de montrer que l'on peut développer une activité économique à la fois rentable et socialement utile. Cette économie est avant tout au service d'un projet social et les richesses produites sont réinvesties dans ce projet.

Lutte contre l'exclusion, création d'emplois pérennes, valorisation d'un territoire... toutes ces activités ont en effet une finalité sociale

et sociétale, et visent à générer des bénéfices sociaux. La rentabilité des projets ne se mesure pas en termes de bénéfices financiers pour les investisseurs mais par le retour économique et social pour l'ensemble de la communauté locale.

L'économie sociale et solidaire s'appuie sur la cohésion sociale et y contribue par ses principes de fonctionnement, ses finalités et son impact local. Elle s'attache notamment à travailler sur l'ensemble d'une filière ou d'une chaîne économique, en mettant en place une

gouvernance partagée entre les acteurs de la filière et l'institution régionale pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, pour tendre vers l'autosuffisance des populations dans la région sénégalaise de Fatick, la Fédération régionale des syndicats caprins de Poitou-Charentes/Vendée (Fresyca) a accompagné la mise en place d'une filière caprine. Ce projet a été mis en place dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Conseil régional de Poitou-Charentes et le Conseil régional de Fatick. Par des interventions à différents niveaux de la filière (comme le recensement des cheptels, le suivi sanitaire des troupeaux, la formation continue, le reboisement en espèces fourragères, etc.), la Fresyca a organisé la promotion de la consommation de lait de chèvre, qui n'est pas culturelle dans toutes les régions et le renforcement des savoir-faire. L'objectif de long terme est de valoriser les produits laitiers sur les marchés locaux et nationaux.

## La solidarité

Une autre valeur indissociable de l'économie sociale et solidaire est la solidarité globale des parties prenantes. Le sentiment d'appartenance à une communauté et le partage de responsabilités et d'intérêts génèrent une solidarité au cœur des activités, et constitue presque une finalité première chez les acteurs du commerce et du tourisme équitables.

Dans l'étude de cas n° 4, pour accompagner la structuration de deux filières équitables (dattes et lait, tissage) au Maroc, les acteurs du commerce équitable missionnés ont inscrit la participation collective au cœur de la conduite du projet pour rendre les citoyens acteurs à part entière dès son élaboration.

Mise en commun des ressources, prise de décisions en concertation et redistribution des bénéfices sont au centre du fonctionnement qui doit permettre d'atteindre des objectifs et profiter aux initiateurs des projets, comme aux travailleurs et aux bénéficiaires.

Ainsi, l'implication des populations locales dans les différentes phases d'un projet, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées sont, par exemple, les fondements du tourisme solidaire qui met l'homme et la rencontre au centre du voyage.

Mais l'économie sociale et solidaire fait aussi appel au sens des responsabilités des différentes parties prenantes afin que chacune – population, partenaire ou collectivité – tienne le rôle qui lui a été imparti dans le projet. Une démarche qui inclut la sensibilisation des populations du Nord aux problèmes rencontrés dans les pays du Sud, et conduit parfois à un transfert de valeurs Sud-Nord, notamment sur les questions d'insertion ou de tourisme participatif.

## LES PRATIQUES COMMUNES

### L'ancrage local

Mettant l'accent par exemple sur les services de proximité ou les circuits courts dans l'agriculture, les activités de l'économie sociale et solidaire sont généralement développées avec un fort ancrage local, et parfois une implication dans la politique locale. Les organisations sociales et solidaires développent ainsi leur offre à partir des besoins identifiés sur le territoire, au Nord comme au Sud. Cette étroite relation au territoire confère aux acteurs une bonne connaissance du terrain et des structures en présence, et constitue une condition de réussite des projets.

Comme l'explique Luc Bontemps, président de Cofides Nord-Sud (Coopérative financière pour le développement de l'économie solidaire Nord-Sud), trouver des partenaires engagés sur place qui partagent les mêmes objectifs et les mêmes idées est indispensable pour mener à bien les projets : « *Notre partenaire, le Siad (Service international d'aide au développement), a des représentants sur place [...]. C'est avec eux que nous montons les projets et que nous les accompagnons dans la durée.* » Il confirme ainsi que le succès des opérations de crédit que mène son organisation pour soutenir l'entrepreneuriat, notamment

en Afrique de l'Ouest, dépend largement de la qualité de l'accompagnement des projets par des personnes sur place.

### L'expertise croisée

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire possèdent fréquemment des compétences techniques et des savoir-faire spécifiques dans des secteurs peu ou pas investis par les collectivités au regard de leurs domaines de compétences. C'est notamment le cas en matière de commerce équitable et de création de filières économiques (artisanat local, tourisme), comme dans les domaines de l'animation de démarches participatives avec les populations locales ou en matière de préservation de l'environnement au Sud.

### L'innovation sociale

Les activités et pratiques développées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire en font souvent des précurseurs, moteurs d'innovation sociale et sociétale. Intervenant sur des thématiques nouvelles et adoptant une approche transversale, l'économie sociale et solidaire est considérée comme un laboratoire d'innovation sociale dont le but est avant tout de trouver des solutions et de répondre à des besoins généralement non pourvus et évolutifs.

C'est à la demande de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise qu'Incite s'est lancée dans le projet d'informatisation des centres de santé de Porto-Novo (Bénin).



© Incite

Ainsi des réponses innovantes aux problèmes sociaux sont identifiées, comme par exemple :

- **la finance solidaire contre l'exclusion sociale** : dans l'étude de cas n° 2, afin de lutter contre la pauvreté et l'exode rural au Maroc, la politique de développement économique local s'est appuyée sur l'adaptation des plateformes d'initiatives économiques créées en France, pour aider les créateurs d'entreprises.
- **l'insertion par l'emploi** : dans l'étude de cas n° 1, l'association d'insertion Incite a créé un chantier-école informatique à Porto-Novo (au Bénin) permettant à 15 jeunes Porto-Noviens et 7 Cergyptains de suivre une formation et un stage professionnel, facilitant ensuite leur retour à l'emploi.
- **les monnaies locales...**

Les initiatives sont également novatrices dans leur manière d'administrer le pouvoir interne et d'organiser les ressources ou le capital humain.

Enfin, si la protection de l'environnement n'est pas toujours une composante des projets, les acteurs de l'économie sociale et solidaire visent, *a minima*, à limiter l'impact des projets dont ils sont partenaires. Ainsi, l'association Tétraktys assure, pour le Conseil général de l'Isère, le développement et la promotion de l'activité touristique dans les espaces naturels du Sénégal oriental, en garantissant un bénéfice direct aux populations tout en respectant l'environnement (*voir étude de cas n° 5*).

## LES MONNAIES LOCALES

Concept très ancien mais réapparu dans les années 1990 ces monnaies « complémentaires » visent à promouvoir des démarches locales, durables et équitables. Inscrites dans un territoire précis, à l'échelle d'un quartier, par exemple, elles favorisent les circuits courts, elles soutiennent le développement en relocalisant les échanges et fait du consommateur un citoyen actif et engagé. C'est une autre conception des échanges à l'image des SEL (Systèmes d'échanges locaux) nés en Amérique du Nord dans les années 1980 avant de voir le jour en France quelques années après (pour en savoir plus : [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org)).

Ces monnaies locales fleurissent dans les pays en développement où ce type d'initiatives permet de lutter contre la pauvreté des populations. C'est le cas à Rio, dans la communauté de Cidade de Deus. La monnaie locale y est le fruit d'un partenariat entre les représentants de la population auprès du forum communautaire, instance de gouvernance locale du quartier, et les centres commerciaux de la communauté. Cet accord a permis la création d'une banque communautaire et d'une offre de microcrédit.



Festival des ethnies  
minoritaires,  
Sénégal, 2003.

© Tétraktys



## 1.3 | Des interventions en cohérence avec le développement durable

Les modalités de mise en œuvre d'une action ou d'une activité visant à créer les conditions nécessaires à l'intégration du développement durable sont au cœur des principes d'intervention des acteurs de l'économie sociale et solidaire : la gouvernance partagée, la participation des acteurs et des bénéficiaires, la prise en compte de la transversalité, ou encore la mise en place de démarches d'évaluation.

### GOVERNANCE PARTAGÉE

L'économie sociale et solidaire a une forte capacité à mettre en œuvre une gouvernance partagée. Fidèle au principe « une personne, une voix », cette gestion participative reconnaît aux membres ou usagers/bénéficiaires le pouvoir de concourir de manière équitable aux décisions, ce qui la rend plus proche et plus représentative de la population. Garantissant que les décisions prises vont dans le sens des objectifs poursuivis, cette possibilité de contrôle et de sanction assure, du même coup, la confiance des bénéficiaires dans l'organisation.

Dans le cadre du Programme d'appui aux communes pour l'électrification rurale par l'énergie solaire (Paceres) au Mali, la société coopérative et participative (Scop) Le Damier a par exemple permis de mettre en place un processus de gouvernance auquel sont associés les partenaires maliens (*voir étude de cas n°8*). Certains acteurs locaux comme les Centres de conseil communaux sont devenus des opérateurs techniques privilégiés, tandis que le positionnement stratégique d'autres partenaires favorisait l'inscription du programme dans les plans de développement communaux.

### PARTICIPATION

Solliciter la participation de l'ensemble des acteurs du territoire (société civile, acteurs économiques, administrations...) est également une pratique essentielle à la conduite des projets. Forte de son expérience dans la négociation, la sensibilisation et la mobilisation d'acteurs, l'économie sociale et solidaire requiert la participation systématique de la



© East

Construction de voie de communication pour le passage des rizières inondées à la saison des pluies, Antananarivo, Madagascar.

population et des parties prenantes d'un projet. Cela permet ainsi de renforcer la cohérence territoriale.

Dans le cadre du partenariat entre le Conseil régional d'Île-de-France et la Commune urbaine d'Antananarivo (Madagascar), l'association EAST (Eau, agriculture et santé en milieu tropical) a permis aux femmes de se fédérer et de monter des actions pérennes de sensibilisation de la population aux règles d'hygiène. Elle a ainsi contribué à renforcer la solidarité et la démocratie dans les quartiers de la ville, pour que la population participe davantage à son propre développement, et a obtenu des résultats tangibles de changements de comportements, avec, par exemple, l'élaboration d'un Code d'hygiène en collaboration avec le Bureau municipal d'hygiène (voir étude de cas n°7).

## TRANSVERSALITÉ

L'économie sociale et solidaire s'inscrit nécessairement dans la transversalité. Les structures ont pour principal objectif d'apporter une réponse cohérente à une problématique territoriale et de créer de l'emploi local et pérenne, grâce à la mobilisation et à la solidarité citoyenne.

Un même acteur peut ainsi créer des liens entre différents projets de développement d'un même territoire et apporter une dimension transversale aux coopérations. L'association Incite, par exemple, participe à la fois au projet de chantier-école informatique et à l'informatisation des centres de santé de Porto-Novo (Bénin), deux volets du programme de coopération entre la ville et la communauté

d'agglomération de Cergy-Pontoise. En formant sur place les personnes qui seront susceptibles d'entretenir le matériel informatique installé par leurs soins, ils s'assurent ainsi de la pérennité du projet (voir étude de cas n° 1).

S'il est présent sur plusieurs territoires, un même acteur peut favoriser la transversalité grâce au transfert de connaissances entre ces différents territoires. Intervenant à Hanoï et à Antananarivo dans le cadre des projets de

« Il faut mettre d'autres indicateurs en place parce que l'ESS est transversale et travaille à la fois dans l'économie, le social, le politique, le citoyen et le culturel. Il faut donc réfléchir en termes d'indicateurs plus larges et plus globaux que les seuls indicateurs du marché. »

Madeleine Hersent,  
Agence pour  
le développement  
de l'économie locale

L'équipement est acheté et assemblé sur place par des apprentis béninois et français.



© Incite

Formation à la boulangerie dans le cadre du dispositif de mobilité internationale, Mobil'Asie, mis en place par l'association Batik International et financé par le Conseil régional d'Île-de-France.

coopération du Conseil régional d'Île-de-France, EAST a par exemple donné naissance à un programme transversal Sud-Sud entre les deux collectivités partenaires. Désormais, les ingénieurs des deux villes collaborent et s'enrichissent mutuellement grâce à la création d'un Institut des métiers de la ville permettant des formations croisées entre les deux villes (voir étude de cas n° 7).

## ÉVALUATION

Quel que soit le domaine d'expertise des structures de l'économie sociale et solidaire intervenant à l'international, la participation et la pérennité des projets constituent un enjeu crucial. Elles sont amenées à rendre compte auprès de leurs partenaires des résultats de leur action, et par conséquent accordent une importance particulière à la pratique du suivi et de l'évaluation.

Le programme Mobil'Asie, destiné à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes français en Asie, a été pérennisé au regard de la continuité des départs d'une année sur l'autre depuis 2002. Le suivi du dispositif par le Conseil régional d'Île-de-France et l'évaluation continue, mise en œuvre par Batik International, participent au réajustement des différentes actions à mettre en œuvre chaque année pour rendre plus cohérent ce programme de mobilité internationale, au gré des profils des candidats (voir étude de cas n° 3).



© Batik International

Par ses finalités et ses principes d'action, l'économie sociale et solidaire dispose de nombreux atouts pour contribuer aux politiques de développement et aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Accroître l'autonomie des populations et améliorer leurs conditions économiques et

sociales, tels sont les objectifs poursuivis par les collectivités territoriales françaises dans leurs projets de coopération avec les pays du Sud. Tels sont aussi ceux des pratiques mises en œuvre par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES PAYS DU SUD

L'économie sociale et solidaire (ESS) gagne en importance dans les pays du Sud qui y voient une réelle alternative de développement.

La plupart des **pays africains** ont ainsi mis en place des cadres politiques et juridiques pour promouvoir l'ESS ou confier son développement à des structures gouvernementales. Depuis 2005, le Mali peut, par exemple, compter sur le soutien du Réseau national d'appui à la promotion de l'économie sociale et solidaire (Renapess), chargé de la recherche et du développement de stratégies en faveur de l'ESS. En 2012, il regroupe 57 organisations (mutuelles, coopératives, associations, organismes de microfinance...), décidées à unir leurs efforts pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion et négocier une politique publique de l'économie sociale et solidaire.

En **Afrique du Nord**, en 2004, le programme présidentiel « La Tunisie de demain » a été lancé, donnant la priorité aux organisations promouvant une approche solidaire, tandis que la Banque tunisienne de solidarité finance des microprojets du secteur privé. Pour les gouver-

nements, l'économie sociale et solidaire représente également une stratégie clé pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et pour améliorer les conditions de vie.

En **Asie**, l'économie sociale et solidaire est souvent appelée « *économie des gens* », « *économie compatissante* » ou « *économie basée sur la solidarité* ». En 2007, le premier Forum asiatique de l'économie sociale et solidaire s'est tenu aux Philippines, réunissant les délégués de 26 pays souhaitant échanger sur l'intégration d'une économie asiatique « solidaire » aux politiques de leurs pays. Le Bangladesh constitue d'ailleurs une référence internationale en matière de microcrédit.

L'économie sociale et solidaire prend également de plus en plus de poids **en Amérique latine et dans les Caraïbes**. Les politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire ont par exemple été légitimées dès 2003 au Brésil, avec la création du Secrétariat national à l'économie solidaire (Senaes) au sein du ministère du Travail et de l'Emploi.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'INTERNATIONAL : QUELQUES CHIFFRES

Fondée en 1895, l'Alliance coopérative internationale (ACI) compte 267 membres, coopératives nationales et internationales opérant dans tous les secteurs. Elle estime que près d'1 milliard de personnes sont membres de coopératives dans le monde et que celles-ci génèrent plus de 100 millions d'emplois.

Opérant dans le secteur de la microfinance, le World Council of Credit Unions (Woccu) regroupe pour sa part 54 000 coopératives d'épargne et de crédit, ce qui représente 186 millions d'individus dans une centaine de pays.

Quant à l'Association internationale de la mutualité (AIM), fondée dans les années 1950, elle regroupe 40 fédérations et associations de mutuelles autonomes de 26 pays. Ces fédérations et associations sont spécialisées dans le secteur de la santé et de la protection sociale et couvrent plus de 170 millions de personnes dans le monde.

Pour aller plus loin :

*Guide 2010. Économie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune*, Académie sur l'économie sociale et solidaire, CIF-OIT, 2010.



© ARENE - Sophie Declieu

Village pilote de sensibilisation à la culture, au Sénégal.

# 2

## Coopération décentralisée et économie sociale et solidaire : un enrichissement mutuel

Désormais axées sur le développement durable des territoires, les politiques de coopération décentralisée se complexifient et croisent plus fréquemment le chemin de l'économie sociale et solidaire.





www.proeletronic.com.br

L.M.A.  
B1

B&D

Virail

Chariot d'un Catadore, Brésil.



## 2.1 | La coopération décentralisée en mutation permanente

Avec la décentralisation et l'émergence de pouvoirs locaux dans les pays du Sud, un glissement s'est opéré dans la nature des actions de coopération décentralisée qui sont passées du financement d'infrastructures au renforcement des capacités institutionnelles des collectivités partenaires. Les programmes de coopération se construisent aujourd'hui en

réponses aux demandes d'appui en matière de développement économique pour lutter contre les inégalités. Les collectivités françaises se doivent donc d'imaginer des solutions adaptées aux problèmes auxquels sont confrontés leurs partenaires, qu'il s'agisse d'accès à l'eau et à l'assainissement, de questions énergétiques ou du financement d'activités.

### LA DÉCENTRALISATION AU SUD

En Afrique comme ailleurs, la décentralisation s'inscrit de façon substantielle dans la trajectoire de l'État et la problématique nationale. Elle intervient, pour sa phase récente, fin des années 1980, début des années 1990. La décentralisation est alors devenue une priorité politique affichée par de nombreux États du Sud, en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique latine. Dans le contexte global de revalorisation du local et de redéfinition de l'État, la crise économique et financière et la pression des bailleurs, conditionnant leurs aides à sa mise en place, ont poussé les gouvernements centraux à adhérer à cette nouvelle forme d'organisation de l'action publique. Ainsi les revendications démocratiques et l'organisation de grandes conférences nationales au début des années 1990

au Bénin, au Burkina Faso, au Mali ou encore au Congo ont trouvé un débouché dans des Constitutions instituant le principe de libre administration locale. Elle constitue une façon de rééquilibrer des dynamiques territoriales survalorisant les métropoles et les grandes villes au détriment d'immenses zones rurales sous-exploitées et sous-administrées pour un développement local et pour la recherche d'une meilleure gestion des administrations locales, ajoutée à la volonté de mieux répondre aux besoins des populations.

Au Sénégal, l'Acte 3 de la décentralisation est en cours d'élaboration pour permettre aux collectivités d'obtenir de nouvelles compétences (par exemple, la gestion des hôpitaux pour les Régions).



Centre de santé à Tambacounda au Sénégal.

© ARENE - Denis Dangaix

Les projets de développement économique tendent à prendre une place de plus en plus importante dans les projets de coopération décentralisée, l'intervention ponctuelle laisse place à une approche plus transversale, et les coopérations « de collectivité à collectivité » évoluent vers des coopérations « de territoire à territoire ». Ces projets d'une nouvelle forme croisent de plus en plus ceux de l'économie sociale et solidaire.

La reproduction à l'international, par une collectivité française, d'un projet ayant fait ses preuves sur son territoire en est un bon exemple. Ainsi, sollicitée par la ville de Tengodoko (Burkina Faso) pour la mise en place d'une plateforme d'initiative économique dans le cadre de leur

convention de coopération, la ville de Chinon a su mobiliser la plateforme d'initiative locale du chinonais, Initiative Touraine Chinonais (membre d'Initiative France). La plateforme a été déployée au Burkina Faso et également au Maroc (*voir l'étude de cas n°2*).

La collectivité peut également faire appel à des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour mobiliser plus largement les populations locales et sensibiliser les bénéficiaires, ou pour introduire des principes de développement durable dans les modalités de gestion. Les relations privilégiées que les acteurs de l'économie sociale et solidaire entretiennent généralement avec leurs partenaires du Sud offrent de précieux retours pour adapter les projets.

« On assiste à une évolution très importante des associations de jumelage vers des coopérations qui sont beaucoup plus professionnelles.

Les Régions et les Départements font un travail très important pour qu'il y ait structuration, qu'il s'agisse de vraies coopérations construites en collaboration entre collectivités du Nord et du Sud.

Et j'espère que la prochaine étape sera une meilleure coordination entre l'ensemble des acteurs, de la coopération décentralisée, des ONG et des bailleurs de fonds. »

Emmanuel Poilane,  
directeur de la Fondation  
France Libertés

Au fil du temps, les collectivités ont ainsi élargi leurs champs d'intervention en s'associant à de nouveaux acteurs locaux, au Nord comme au Sud, en ouvrant la réflexion à de nouveaux intervenants, voire en déléguant certaines responsabilités à de nouveaux partenaires.

Accès aux services essentiels, expertise environnementale... intervenant sur les mêmes

thématiques et portant les mêmes valeurs, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et ceux de la coopération décentralisée ont tout à gagner dans l'élaboration de réponses communes. Mais, si ce rapprochement semble à l'avenir inéluctable, pour le plus grand bénéfice des projets et des populations, la rencontre n'est pas toujours spontanée.



Formation à la fabrication de briques dans un village pilote, au Sénégal.

## L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'engagement international des collectivités trouve son origine dans les jumelages après la Seconde Guerre mondiale dont la vocation première était linguistique, associant les écoles françaises à celles de pays étrangers. De nouveaux jumelages voient le jour entre villes françaises et allemandes, avec pour but la défense de la paix, le refus de l'affrontement, l'amitié entre les peuples.

Parallèlement, d'autres jumelages sont établis avec des villes d'Afrique francophone avant la décolonisation, bientôt suivis par beaucoup d'autres lors des indépendances, sur des bases tiers-mondistes ou de solidarité internationale notamment dans les années 1970, avec les grandes famines du Sahel. Aide humanitaire, actions de solidarité et de développement, puis financement de projets et aujourd'hui planification commune peuvent résumer les grandes étapes de la construction de l'action internationale.

Légitimés par trois lois successives (1992, 2005, 2007), les projets de coopération se sont professionnalisés : les partenariats entre collectivités succèdent aux associations de jumelage et l'action des intercommunalités et des départements favorise une approche plus programmatique. Inspirés par des objectifs de développement solidaire, les projets s'orientent alors vers le renforcement des services de proximité. Des programmes pluriannuels sont élaborés, privilégiant l'appui institutionnel et le développement économique. Enfin, la recherche d'avantages réciproques pour chacune des collectivités engagées devient une des clés des projets.

Reflétant la diversité et la richesse des engagements internationaux des collectivités, différentes formes de relations existent aujourd'hui : des jumelages traditionnels qui perdurent, des coopérations bilatérales, et des coopérations multilatérales (Nord-Nord-Sud ou Nord-Sud-Sud...).

Bien qu'elle perde du terrain, l'action des comités de jumelage n'en reste pas moins importante. Et nombre d'entre eux ont été précurseurs dans la mise en relation autour de projets d'acteurs de l'ESS et de la coopération. Le comité de jumelage de la ville de Créteil (94) a, par exemple, dans le cadre de la coopération décentralisée menée depuis 1986 avec la Ville de Cotonou (Bénin), largement mobilisé des acteurs de l'ESS de sa ville : Emmaüs, l'association de femmes « Elles aussi », la Régie de quartier, Éducateurs sans frontières... La Ville de Juvisy-sur-Orge (91) mène depuis 1988 avec Tillabéri (Niger) un programme de coopération. L'association de jumelage Juvisy-Tillabéri, en lien avec une mutuelle locale, a, dans les années 1990, initié un programme de micro-crédit.

Enfin, lors d'une conférence en mai 2011 sur « Microfinance et coopération décentralisée », l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (Acted) soulignait que sur 38 expériences de microfinance recensées, menées dans le cadre de coopérations décentralisées, 25 étaient pilotées par des associations ou des comités de jumelage.



## 2.2 | Des retours d'expériences porteurs d'enseignements

### LES PARTENARIATS SE DÉVELOPPENT

Malgré de nombreux points et objectifs communs, le rapprochement entre économie sociale et solidaire et coopération décentralisée ne s'est pas fait naturellement. Après avoir émergé au début des années 2000, il a pris effet uniquement dans certains domaines comme le tourisme solidaire ou la microfinance. Les premières initiatives d'économie sociale et solidaire dans les projets de coopération ont ainsi concerné les projets de développement d'une économie « équitable » sur les territoires. Il s'agit d'activités de commerce ou de tourisme équitable, dans lesquelles les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont développé un véritable savoir-faire, notamment en matière de dialogue avec les populations locales pour assurer une large mobilisation des intervenants.

Les liens croisés entre économie sociale et solidaire et coopération décentralisée sont

encore peu lisibles. D'après *L'Atlas français de la coopération décentralisée*<sup>1</sup>, 4806 collectivités françaises mènent actuellement 12 623 projets en partenariat avec 10 230 collectivités partenaires dans 147 pays.

Une recherche thématique permet d'identifier 16 projets sous l'appellation « Économie sociale et solidaire », tandis que l'on en dénombre 52 sous l'étiquette « Tourisme solidaire » et 16 sous « Microcrédit », deux activités relevant bien de l'économie sociale et solidaire.

Même si les articulations entre coopération décentralisée et économie sociale et solidaire sont encore rarement recensées comme telles (d'où la difficulté d'établir une cartographie précise des typologies d'acteurs et d'actions), ces résultats laissent entendre une mobilisation d'acteurs de l'économie sociale et solidaire issus des territoires partenaires des collectivités françaises.

<sup>1</sup> Géré et édité par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère des Affaires étrangères. Données octobre 2012.



© Tétraktys

Les acteurs de l'ESS apportent toutes sortes d'expertises techniques et de savoir-faire (Ici, la formation des guides au campement Le Baobab, Sénégal, 2009).

Dans le cadre de l'étude menée par l'ARENE, 32 des 45 structures d'économie sociale et solidaire ayant répondu au questionnaire ont déclaré être engagées à l'international, et pour 21 d'entre elles avoir déjà eu une expérience conjointe avec un partenaire du Nord (collectivité, ONG, entreprise ou autre). Parmi celles qui n'avaient pas encore connu de telles expériences, 15 ont fait part de leur souhait de collaborer avec une collectivité. C'est le cas notamment de l'association Énergies solidaires qui souhaite aujourd'hui se rapprocher de collectivités françaises pour établir des partenariats dans le cadre de ses interventions au Burkina Faso sur des projets d'électrification par les énergies renouvelables.

Un tiers des acteurs de l'économie sociale et solidaire interrogés souligne donc un intérêt marqué pour une intervention conjointe.

## DEUX LOGIQUES DE COLLABORATION

Dans la majorité des partenariats identifiés et analysés, la collectivité finance ou pilote le projet, et de façon plus exceptionnelle, met en réseau les différents acteurs. Deux logiques de collaboration ont été observées :

### À l'initiative de la collectivité

Dans ce schéma le plus « classique », la collectivité cherche un appui technique dans le cadre de son projet de coopération que va lui apporter un acteur de l'économie sociale et solidaire. Fort de son expertise dans le domaine, ce dernier donnera à la collectivité une réponse facilement mobilisable et adaptée. Il s'inscrit alors dans le projet (dont la collectivité reste souvent maître d'ouvrage) comme opérateur ou en appui à la maîtrise d'ouvrage.

## À l'initiative de l'acteur de l'économie sociale et solidaire

L'acteur de l'économie sociale et solidaire propose une démarche novatrice pour enrichir un projet de coopération.

L'acteur de l'économie sociale et solidaire peut également être à l'origine d'une convention de coopération décentralisée. En effet, il arrive qu'un projet, porté par un acteur local et présenté à une collectivité, débouche sur une coopération entre deux collectivités.

### QUAND LE BRÉSIL SENSIBILISE LA FRANCE

Après une dizaine d'années de collaboration avec le mouvement des catadores brésiliens (les ramasseurs de déchets, voir l'étude de cas n° 6), la Fondation France Libertés a pris contact avec la Communauté d'agglomération de Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis, pour imaginer l'organisation d'une journée « Déchets et citoyenneté » au Nord comme elle existe au Brésil depuis plusieurs années. « Au Brésil, le déchet a été un levier de développement, d'inclusion et d'émancipation d'un certain nombre de personnes qui vivaient sur les décharges, explique Robert Figueras de la communauté d'agglomération de Plaine Commune. Il me semblait intéressant de creuser cette approche citoyenne pour essayer d'expliquer à nos habitants tout le travail des catadores et voir comment susciter un autre rapport aux déchets sur notre territoire. » À l'issue des premières rencontres, une réflexion a été lancée pour étudier un projet de coopération entre Plaine Commune et l'État du Minas Gerais sur le traitement des déchets.

## Mais les rôles peuvent par la suite évoluer

D'un projet ponctuel et expérimental, peut découler une action plus globale et pérenne où la structure de l'ESS joue un rôle primordial.

Initiée par la Fondation Abbé Pierre et cofinancée par les Conseils régionaux d'Île-de-France et du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de leurs coopérations décentralisées avec le Mali, une première étude de préfaisabilité d'électrification rurale (réalisée par l'association Le Damier France et financée par une subvention) s'est par exemple transformée en un programme régional intégré au Plan de développement de la région de Kayes (voir l'étude de cas n° 8).

Une relation se construit progressivement jusqu'à parfois se transformer en véritable co-construction de projets. « Après avoir débuté par une relation de financeur, analyse François Guerry d'Artisans du monde Rhône-Alpes à propos du partenariat mené avec le Conseil régional Rhône-Alpes, c'est aujourd'hui une relation confortable, de confiance, de dialogue et d'échange entre le bailleur et le maître d'ouvrage. Ce qui permet d'aller vers la co-construction de projets (nous soumettons nos projets aux élus et aux techniciens de la Région), en échangeant sur le projet lui-même, et plus généralement sur notre vision du développement. Des échanges collectivité/structure ESS vraiment très enrichissants. »

Lorsque l'acteur ESS est à l'origine d'une démarche originale, la collectivité peut prendre la maîtrise d'ouvrage de l'opération pour la perpétuer, et l'acteur ESS devient alors prestataire. C'est ainsi que le dispositif Mobil'Asie de Batik International au Vietnam a d'abord été subventionné, à titre expérimental, par le Conseil régional d'Île-de-France entre 2002 et 2007, avant de devenir un programme récurrent soumis à appel d'offres (voir l'étude de cas n° 3).

Au vu des différentes constructions de partenariats dont les acteurs font état, on constate qu'il n'y a pas de mode d'emploi unique pour construire un projet mobilisant un acteur de l'économie sociale et solidaire et une collectivité engagée dans une coopération décentralisée, mais autant de formules que de partenariats menés.

## DEUX MODES DE CONTRACTUALISATION

### **La subvention**

Dans ce cas, l'acteur de l'économie sociale et solidaire est subventionné pour un projet qu'il porte et dont les valeurs et les objectifs rencontrent ceux de l'action de coopération décentralisée. La subvention est le mode de contractualisation observé le plus répandu, la modalité la plus simple et la plus utilisée, sans procédure de mise en concurrence pour l'acteur concerné. Ainsi, un acteur associatif peut recevoir une subvention au titre d'un projet dont les objectifs rentrent dans le cadre du projet plus global de coopération et vont en renforcer la portée et l'impact.

### **La prestation**

Mais l'acteur ESS peut également répondre à un appel d'offres dans le cadre d'un marché public ou à une commande directe de la collectivité et en devenir le prestataire. Il devient maître d'œuvre d'un projet dont la collectivité

assure la maîtrise d'ouvrage. Il peut aussi s'agir d'une prestation d'appui à la maîtrise d'ouvrage par exemple pour un projet demandant des compétences techniques que ne possède pas la collectivité.

Pour éviter que l'acteur ESS ne se sente « dépossédé » de son projet lors d'une reprise en main par la collectivité, le Code des marchés publics offre plusieurs options :

- la collectivité peut formellement ouvrir la négociation en laissant la possibilité aux candidats de proposer des variantes ;
- elle peut opter pour une délégation de service public et confier la gestion à un délégataire dont la rémunération sera liée aux résultats d'exploitation. Soumise aux mêmes procédures que le marché public, cette option reste très peu utilisée dans les coopérations qui transfèrent généralement la propriété des biens à la collectivité du Sud.

## DE NOMBREUX APPORTS MUTUELS

Les interventions conjointes entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et collectivités territoriales dans un projet de coopération décentralisée permettent de gagner en efficacité, et d'être porteur de nombreux bénéfices pour chacun des acteurs.

### Pour la collectivité locale

L'intervention d'un acteur de l'économie sociale et solidaire autour d'un projet de coopération décentralisée présente de nombreux avantages, en particulier un savoir-faire disponible et innovant, et une capacité de mobilisation complémentaire. Ces atouts permettent de renforcer l'ancrage local des projets, de travailler plus en transversalité et d'en faire bénéficier ses partenaires.

### Un savoir-faire disponible et innovant

De par leur diversité, les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent apporter des expertises techniques dans différents domaines :  
- certains disposent de compétences en matière de sensibilisation des populations sur différents thèmes comme l'accès à l'eau et à l'assainissement (c'est le cas de l'association EAST qui intervient à Hanoï ou à Madagascar), ou encore en matière de formation, à l'exemple de La voûte Nubienne, association porteuse d'un savoir-faire en matière de construction

vernaculaire (usage de matériaux locaux permettant la réalisation de bâtiments solides et modulables), qui a formé des maçons au Burkina-Faso, au Togo ou au Sénégal.

- d'autres peuvent répondre à des besoins spécifiques comme la mise en place de filières économiques, la labellisation « commerce équitable » (le rôle du réseau MINGA qui, dans le cadre de la coopération existante entre le Conseil général de Seine-Saint-Denis et la commune urbaine de Figuig au Maroc, a identifié et structuré une filière de commerce équitable, *étude de cas n°4*).

Ces acteurs de l'économie sociale et solidaire sont généralement des alliés pertinents pour établir des diagnostics et identifier les besoins. Intervenant sur des thématiques nouvelles et s'inscrivant dans une démarche innovante, ils permettent une remise en question régulière des pratiques. Y compris sur le territoire des collectivités françaises, comme l'explique Robert Figueras de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune (*voir l'étude de cas n°6*) : « *L'expérience brésilienne nous a permis d'aborder notre politique de gestion des déchets, d'entamer le débat avec les élus et de prendre des orientations qui se concrétisent aujourd'hui, par exemple notre capacité à faire émerger des marchés qui seraient dévolus aux structures ESS ou aux populations qui ont envie d'agir dans le domaine du déchet. Des pistes de travail sur lesquelles les élus de la Plaine veulent aujourd'hui s'engager.* »



© AVN

Formation de bâti à sec  
réalisée par l'association  
La Voûte nubienne.

## Une capacité de mobilisation complémentaire

Grâce à la dimension essentiellement locale de leurs projets, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont une grande capacité à impliquer les populations locales et à mobiliser des acteurs très divers pour établir des partenariats et des réseaux opérationnels et

durables. La Voûte Nubienne comme EAST ou Le Damier ont tissé des relations permettant la création de structures homologues dans les pays d'intervention. Pour mener à bien son chantier-école à Porto-Novo au Bénin, l'association Incite a mobilisé et associé au projet des acteurs locaux comme la CAEB, l'ONG 2i et la société Equipement et maintenance (voir l'étude de cas n° 1).

L'expérience menée par Incite à Porto-Novo (Bénin) s'est avérée très bénéfique pour les participants français.



Cette capacité de mobilisation complémentaire se manifeste également par la mise à disposition de permanents sur le terrain, ce qui permet de renforcer le suivi-évaluation des projets, ainsi que les actions visant à son appropriation par les bénéficiaires.

## Renforcer l'ancrage local

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire revendiquent leur rôle dans l'animation territoriale et dans le renforcement de l'ancrage local :

- sur les lieux de coopération, en tant qu'acteurs de terrain en prise directe avec la population et les acteurs de la société civile ou parce qu'ils contribuent à renforcer des capacités des collectivités partenaires ;
- sur le territoire français où ils sont présents, en démontrant aux habitants et aux acteurs locaux l'intérêt d'une politique à l'international par la sensibilisation, l'explication, voire l'interpellation des pratiques.

« L'avantage de travailler avec une structure de l'économie sociale et solidaire pour une coopération décentralisée, analyse ainsi Blandine Faucon-Diène de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, c'est aussi qu'il s'agit de structures ancrées sur le territoire, disposant d'un vrai savoir-faire professionnel, avec des retombées pour le territoire de la collectivité partenaire et pour notre territoire. »

Le projet de développement numérique du territoire de la ville de Porto-Novo mené par Incite s'est, par exemple, avéré très bénéfique pour les participants français : tous les salariés en contrat d'insertion engagés dans ces projets ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante suite à leur expérience, leur parcours d'insertion s'en voit donc positivement accéléré. « *Les participants donnent le meilleur d'eux-mêmes, se dépassent bien au-delà de ce que l'on exige dans le cadre du travail habituel, et cette expérience s'avère fructueuse pour tous, ce qui n'est pas toujours le cas en France* », observe Frédéric Dubois, directeur d'Incite-Formation.

## Favoriser la transversalité

Travailler de concert avec un acteur de l'économie sociale et solidaire peut également favoriser la transversalité interne des services de la collectivité en les faisant collaborer, comme la transversalité territoriale en se servant des résultats de ces initiatives pour échanger avec d'autres partenaires du territoire. « *L'intérêt pour la Région*, indique Yasmina Daberlet du Conseil régional de Picardie, en parlant du partenariat mené avec le Centre international de développement et de recherche (CIDR) dans la Région des collines au Bénin, *c'est de se servir de cette initiative qui donne aujourd'hui des résultats pour échanger avec nos partenaires en Picardie. Nous avons notamment eu des échanges avec la ville de Nogent-sur-Oise qui réfléchit à un modèle d'entreprise solidaire, l'objectif étant que*

*l'économie sociale et solidaire ne soit pas considérée comme un champ relevant du social mais comme du développement économique pur, le projet faisant partie intégrante de la démarche de développement du territoire. Autrement dit, s'appuyer sur cette expérience béninoise pour essayer de susciter ce type de démarche sur notre territoire. »*

### Un apport pour les collectivités partenaires

Enfin, les bénéfices de ces collaborations avec l'économie sociale et solidaire sont aussi multiples pour les collectivités partenaires.

D'abord, les structures d'économie sociale et solidaire créent des emplois locaux dont les revenus circulent au sein de la communauté. Ensuite, elles répondent souvent à des besoins que le secteur privé ignore et elles opèrent dans des domaines que les pouvoirs publics n'ont pas la capacité ou la flexibilité d'investir. De plus, elles jouent un rôle très important dans la réflexion et le renforcement des capacités des collectivités, et dans l'orientation politique qu'elles veulent donner au développement économique de leur territoire.

Création de richesses et d'emplois, sens donné à ce développement économique (répartition des richesses créées, impact social...) : l'économie sociale et solidaire est un moteur du développement économique local de ces

collectivités. D'autant que, quand elle est connue, la dynamique d'un territoire peut attirer de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises ou investisseurs, concourant à son attractivité.

### Pour l'acteur de l'économie sociale et solidaire

Stabilité, légitimité et visibilité : tels sont sans doute les trois principaux avantages qu'un acteur de l'économie sociale et solidaire peut tirer d'un partenariat avec une collectivité locale dans un projet de coopération décentralisée.

### Un cadre institutionnel fiable et durable

S'inscrire dans un projet de coopération offre un cadre institutionnel fiable pour la mise en œuvre des projets, tout en garantissant leur utilité profonde et leur durabilité. Comme l'explique Frédéric Dubois d'Incite-Formation, cette fiabilité est répercutée par un effet ricochet sur les structures d'économie sociale et solidaire qui gagnent aussi en stabilité : « Ces projets phares sont extrêmement bien évalués par les services de l'État, et cette évaluation très favorable de notre activité nous permet de continuer et de projeter à moyen terme, au-delà d'une convention annuelle sans cesse remise en question. On n'apporte pas de services probants aux personnes en précarité si la structure elle-même vit de manière trop précaire. »

La collectivité fixe le cadre global, assure le pilotage et le portage politique du projet, le sécurise et peut aisément appuyer et faciliter l'action des acteurs de l'économie sociale et solidaire (aide financière, facilitateur économique, appui institutionnel...). Un tel encadrement permet de mener des actions ambitieuses et complètes. Même si le caractère géographique de ce cadre peut parfois limiter les actions, il force un recentrage sur une population, tout en offrant une passerelle vers les acteurs institutionnels de la région concernée par l'action. « *Nous sommes une passerelle pour des tas d'actions et pour aider les associations qui font souvent un très bon travail* », résume Jean-Louis Testud, maire adjoint de la Ville de Suresnes.

## Légitimité et visibilité

Partenaire institutionnel, la collectivité apporte une légitimité aux projets d'aide au développement portés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, soucieux de pouvoir valoriser au Nord les actions qu'ils mènent au Sud et de montrer la diversité de leurs interventions. La collectivité leur offre en outre la possibilité de renforcer leur visibilité grâce aux actions de communication ou aux manifestations qu'elle mène et organise. De plus, elle appuie, soutient, voire intègre les approches développées par l'économie sociale et solidaire.

Un autre apport essentiel, selon Frédéric Dubois (Association Incite) : « *Ces projets nous ont permis d'enchaîner les projets enthousiasmants avec un formidable effet boule de neige à Cergy : nous avons rencontré tout un tas de gens que nous ne connaissions pas, de nouveaux partenaires locaux, et reçu nombre de sollicitations pour travailler au service de collectivités locales.* »



## 2.3 | Les voies d'amélioration

Si les partenariats se développent, bénéficiant largement aux projets comme aux partenaires, les croisements entre économie sociale et solidaire et coopération décentralisée restent tenus, notamment en raison de cultures et de fonctionnements très différents. C'est pourquoi il est important pour ces acteurs de travailler ensemble sur les leviers d'action qui permettront, à l'avenir, un rapprochement plus évident.

### MIEUX SE CONNAÎTRE, SE FAIRE CONNAÎTRE ET CO-CONSTRUIRE

#### Mieux se connaître

Plusieurs raisons peuvent expliquer la timidité des partenariats, à commencer par une méconnaissance mutuelle des protagonistes.

Beaucoup d'acteurs de la coopération connaissent mal le terme « économie sociale et solidaire » ou, du moins, n'en perçoivent pas la diversité d'intervention géographique

et thématique. Même lorsqu'ils ont entendu parler du concept, nombre d'entre eux le cantonnent aux activités d'insertion de publics en difficulté au Nord. Pour une majorité des acteurs publics de la coopération, l'économie sociale et solidaire serait ainsi « au service de la population française » alors que la coopération décentralisée serait, elle, « au service des populations de la collectivité partenaire ». L'action internationale est pourtant la vocation première de certaines structures comme Énergies solidaires.

Associer des acteurs de l'économie sociale et solidaire aux projets de coopération décentralisée n'est pas encore un réflexe pour les collectivités qui montent de tels projets. En réalité, lorsque cela se produit en amont des projets, cela résulte plus souvent d'une proposition des acteurs de l'ESS eux-mêmes que d'une sollicitation des collectivités.

Quant aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, nombre d'entre eux ne voient dans



Campement de Dindéfelo  
(Sénégal, 2009).

© Tetraktys

les collectivités territoriales que des financeurs auxquels ils se contentent de demander des subventions. Au-delà de cette seule recherche de financements, tous gagneraient pourtant à mieux connaître les motivations de l'engagement international d'une collectivité locale.

Pour Serge Pages de Tetraktys, « *Il ne s'agit pas uniquement d'aller voir à un guichet mais de se demander comment, sur le territoire sur lequel se déroule le partenariat, on peut s'inscrire dans la durée puisque le dispositif de coopération est pérenne* ». Dépassant largement l'aide publique au développement et reposant sur la notion de territoire (le premier lien entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et ceux de la coopération), la coopération décentralisée

doit être comprise comme un outil permettant de répondre aux problématiques de développement territorial local.

Mieux connaître les acteurs et mettre en lumière l'enrichissement mutuel issu de l'alliance de compétences, de pratiques et de valeurs lors de projets communs : tel est donc le premier défi à relever pour que les partenariats se multiplient et que chaque partie – collectivité, acteur de l'économie sociale et solidaire, bénéficiaires – puisse tirer profit de la richesse de telles collaborations. Bien que la demande d'information émane plutôt des acteurs de l'économie sociale et solidaire, ce besoin comprend également la sensibilisation et la formation à une complexification des interventions.

## Se faire connaître

Faciliter les rapprochements suppose par ailleurs que les acteurs de l'économie sociale et solidaire rendent plus visibles leurs compétences à l'international, leurs expériences et leurs projets. Un enjeu important en termes d'information et de valorisation. En effet, il s'agit de valoriser la diversité de leurs initiatives et de leurs savoir-faire, en mettant notamment en avant l'impact de leurs interventions : par exemple, démontrer que la diffusion de « bonnes pratiques locales » dépasse le seul « développement de l'emploi » ou encore que le microcrédit permet de financer les investissements familiaux dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

*« Alors qu'en France, les collectivités viennent nous chercher pour nos compétences, j'ai l'impression qu'elles ne savent pas comment utiliser ces mêmes compétences pour la coopération décentralisée »,* remarque ainsi Cyril Renault, le président d'Énergies solidaires.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont confrontés à un autre défi important : le renforcement de la mobilisation et des regroupements d'acteurs pour accroître leur accessibilité et leur visibilité, notamment *via* les réseaux existants. Cette étape de structuration est indispensable pour obtenir la reconnaissance de leurs compétences et de leurs contributions au développement. À l'heure des remises en

question suite à la crise mondiale, faire reconnaître la contribution de l'économie sociale et solidaire au développement est en effet un enjeu majeur, au niveau local, national ou international. Dans cette optique, partenariats et réseaux remplissent une fonction essentielle en offrant aux acteurs de l'économie sociale et solidaire des réponses à leurs besoins spécifiques (développement de nouveaux instruments financiers, réseaux d'information, partenariats stratégiques...).

## Co-construire

*« Il faut co-construire ensemble des outils et une pensée commune autour de la solidarité internationale, de la coopération décentralisée, et de l'économie sociale et solidaire. [...] Élaborons ensemble ce que l'on peut faire ensemble, ce que l'on peut s'apporter mutuellement pour potentialiser les actions sur le terrain et sur le territoire. « Agir local, penser global », c'est évident. Comme il est évident que l'économie sociale et solidaire et la solidarité internationale [...] sont deux terrains d'intervention totalement liés. »* Comme le suggère Madeleine Hersent de l'Agence pour le développement de l'économie locale, les passerelles entre les deux secteurs sont à renforcer pour aller vers une cohérence d'ensemble. L'établissement de dialogues entre acteurs de la coopération décentralisée et ceux de l'économie sociale et solidaire et le développement de réseaux et de temps d'échanges permettront à tous de mieux collaborer à l'international.

## DÉTERMINER LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DE CHACUN

Quel rôle attribuer à chacun au sein d'un projet ? Alors que les acteurs de l'économie sociale et solidaire considèrent que la collectivité a d'abord un rôle de financement ou de pilotage, d'autres relations sont possibles. Mais la notion de partenariat diffère encore beaucoup selon les interlocuteurs, c'est pourquoi il est important de discuter du positionnement et des obligations de chacun en amont, dès le montage des projets.

Contraintes organisationnelles, temps et rythmes différents, logique d'appel d'offres... le fonctionnement des collectivités est peu adapté aux logiques transversales inhérentes à l'économie sociale et solidaire et indispensables aux dynamiques de développement durable. Cette « verticalité » se heurte à la transversalité recherchée par l'économie sociale et solidaire qui cherche ainsi à bâtir des ponts entre acteurs, entre services, pour développer de nouveaux outils.

Le cadre spécifique dans lequel s'intègre tout programme de coopération décentralisée est fixé par la loi et génère ainsi des contraintes organisationnelles qui peuvent créer des blocages si elles ne sont pas suffisamment discutées. La notion de « marché public » renvoie à une perception très figée de la relation entre le maître d'ouvrage « qui décide » et

le maître d'œuvre « qui exécute ». Dans ces partenariats, la maîtrise d'ouvrage des projets est donc portée par la collectivité. Plusieurs adaptations permettent cependant de laisser place à la discussion et à la co-élaboration, l'objectif étant que l'acteur de l'économie sociale et solidaire trouve comment se greffer au mieux dans ce partenariat.

Autre pierre d'achoppement : la notion du temps. Alors que l'acteur de l'économie sociale et solidaire doit gérer des contraintes de court terme comme par exemple la gestion des fonds de roulement et de trésorerie, la prise de décision politique entérinant un projet s'inscrit quant à elle dans un temps plus long.

Souvent engagés sur de multiples territoires, les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent également se sentir en décalage avec les coopérations décentralisées plus ciblées, qui ne concernent généralement que des territoires restreints dans une relation bilatérale.

Outre la clarification des responsabilités respectives, le dialogue entre futurs partenaires peut favoriser une meilleure connaissance de chacun, en particulier des règles et processus publics permettant d'établir une relation entre collectivité et acteur de l'économie sociale et solidaire. Un projet unissant coopération décentralisée et économie sociale et solidaire gagne en efficacité si les acteurs connaissent dès le départ les contraintes et les

Catadores  
au travail dans  
une coopérative  
brésilienne.

enjeux locaux qui y sont associés. Il faut donc identifier les périmètres d'engagement et d'intervention, les compétences et le rôle de chacun pour jouer sur les synergies de manière plus efficace et enrichir les collaborations.

Mais face à la diversité des acteurs et des collectivités, il importe également de ne pas établir un modèle unique de collaboration et de différencier les montages en fonction des acteurs et des collectivités rencontrés.



© France Libertés

## RENFORCER LA TRANSVERSALITÉ

La coopération décentralisée n'est pas encore suffisamment administrée de façon transversale au sein des collectivités. Sans doute est-ce une conséquence du caractère non obligatoire mais volontaire de ces actions pour la collectivité. La coopération décentralisée est jeune. Son encadrement légal a commencé en 1992 et s'est achevé en 2007. L'économie sociale et solidaire n'est pas non plus une compétence obligatoire des collectivités, et les premières initiatives de structuration d'une action territoriale en matière d'économie sociale et solidaire datent d'une dizaine d'années. D'où le besoin, largement exprimé par les acteurs rencontrés autour de l'étude, de transversalité. Cette difficulté est bien identifiée par les responsables de la mise en place des politiques de développement durable : toute démarche territoriale de développement durable suppose transversalité politique, technique et fonctionnelle.

L'interaction économie sociale et solidaire / coopération décentralisée est incontestablement plus forte lorsque les directions opérationnelles des collectivités sont invitées à participer aux actions de coopération. Là encore le souhait d'associer dès le départ l'ensemble des directions concernées – relations internationales, services techniques, et économie sociale et solidaire quand elle existe – a été exprimé par les acteurs rencontrés. C'est un gage supplémentaire de réussite pour le projet.

Développement de passerelles en interne, transferts de compétences entre chargés de la coopération internationale et services techniques... en mettant l'accent sur les échanges et le partage de compétences, les partenariats menés avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire favorisent la transversalité externe entre les partenaires du projet et la transversalité interne des services. Revenant sur son expérience avec la fondation France libertés et le mouvement des catadores brésiliens, Robert Figueras, de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune, reconnaît : « *Cela nous a permis d'enclencher un travail transversal avec différents services avec lesquels on n'avait pas l'habitude de travailler et avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire à laquelle je ne connaissais rien avant ce projet.* »

L'intégration des problématiques de développement durable dans les projets de coopération décentralisée appelle aujourd'hui la mise en œuvre de nouvelles pratiques et de nouveaux partenariats. Au-delà des sujets comme l'accompagnement des migrants sur lesquels économie sociale et solidaire et coopération se retrouvent déjà, le fait que deux délégations – économie sociale et solidaire et coopération – soient parfois confiées à un même élu montre que des dynamiques favorables à une meilleure transversalité sont d'ores et déjà en œuvre dans certaines collectivités. « *J'ai comme particularité d'être à la fois chargée de l'économie sociale et solidaire et de la coopération*

décentralisée à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, explique ainsi Blandine Faucon-Diène. *Créée après les élections municipales de 2008, la délégation Économie sociale et solidaire nous a été confiée parce que nous avons déjà développé un vrai savoir-faire dans le domaine de la coopération décentralisée en termes d'animation de territoire et de co-construction de projet. Des méthodes similaires à celles de l'économie sociale et solidaire, comme la transversalité dans les services qui est très importante, à la fois sur les relations internationales et sur l'économie sociale et solidaire.* » C'est également le cas à Aubervilliers (93) où une délégation en charge de l'économie sociale et solidaire, du commerce équitable et de la coopération décentralisée a été confiée à un même élu.

Indispensables à une meilleure efficacité des projets, les partenariats entre collectivités et acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent surmonter les difficultés. La coopération décentralisée comme l'économie sociale et solidaire montrent qu'un autre développement est possible. Toutes deux questionnent les orientations stratégiques dominantes en termes de développement et proposent des alternatives en réponse aux questions importantes et récurrentes sur les liens entre collectivités et acteurs de la société civile, le niveau de participation de ces derniers aux politiques publiques ou encore le rapport financeur/financé.

De la confrontation des cultures naissent de nouveaux espaces, de nouvelles thématiques et nul ne peut à présent nier la richesse issue des interactions entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les collectivités territoriales autour d'un projet de coopération décentralisée.

Chantier de l'association  
La Voûte nubienne autour  
d'une bancotière.



© AVN

# 3

## Focus sur 8 projets associant collectivités et acteurs de l'économie sociale et solidaire

Parmi les 24 expériences conjointes identifiées au cours de l'étude, huit projets associant collectivités et acteurs de l'économie sociale et solidaire à l'international ont fait l'objet d'une analyse plus poussée. Ayant comme dénominateur commun **la taille importante des collectivités impliquées** (des conseils régionaux, des conseils généraux, des communautés d'agglomération et une ville, majoritairement situés en Île-de-France), ces huit études de cas avaient pour objectif d'explorer les points de blocages, les manières d'y remédier et les facteurs de réussite afin de les formaliser et de les capitaliser.

Quatre aspects principaux sont ainsi présentés et analysés : les parties prenantes du projet, le cadre partenarial, les apports et expertise de l'acteur de l'économie sociale et solidaire et les retombées du partenariat.





Village pilote  
au Sénégal.



## 3.1 | L'expertise d'une association mobilisée dans un projet de coopération décentralisée

### LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE PORTO-NOVO (BÉNIN)

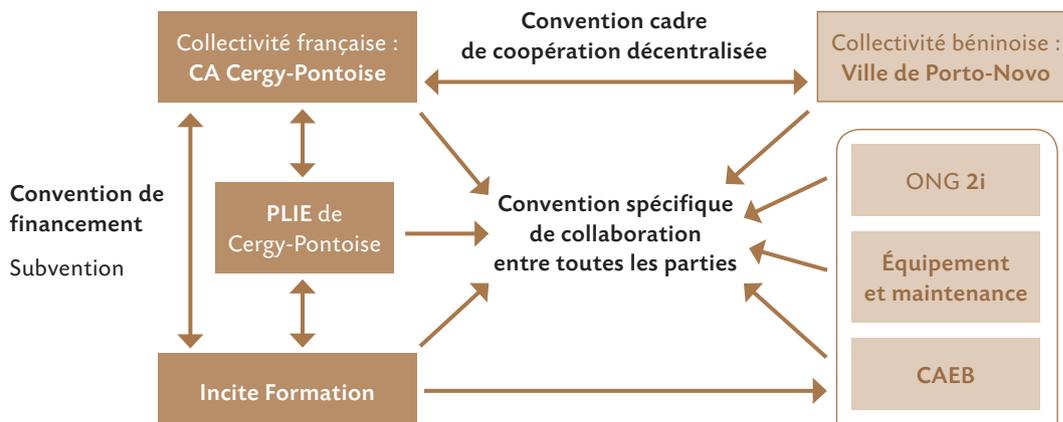
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – Association Incite

Centre de formation en compétences informatiques multimédia et structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), l'association **Incite** a été sollicitée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour mener une action de développement numérique sur le territoire de la ville de Porto-Novo au Bénin.

#### À RETENIR

- Une collaboration **dans la durée** avec une SIAE;
- Une **transversalité** assurée par une convention multipartenariale définissant les rôles des acteurs;
- Des **apports réciproques** au Nord comme au Sud notamment par la formation de jeunes.

#### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET





© Incite

Le projet n'aurait pu voir le jour sans la mobilisation d'acteurs locaux, le CAEB en particulier.

## LE CADRE PARTENARIAL

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Ville de Porto-Novo (Bénin) sont engagées depuis 1995 dans un partenariat de coopération décentralisée. Notamment axée sur le développement de technologies de l'information et de la communication (TIC), la convention signée en 2007 entre les deux collectivités prévoit d'améliorer la coordination entre les centres de santé de la ville grâce à l'installation d'un nouveau logiciel de mise en réseau.

Partenaire depuis dix ans du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Cergy-Pontoise en tant qu'organisme de formation, l'association Incite est mobilisée. Elle apporte au projet non seulement la technicité souhaitée en matière de formation, mais également des valeurs de partage et de mobilisation dans les

territoires. L'association inscrit son action dans la durée, comme l'ont fait les deux collectivités en s'engageant dans le partenariat de coopération décentralisée qui les lie.

Le projet est défini et co-construit par les deux collectivités et l'association, toutes trois s'étant préalablement accordées sur la complémentarité de leurs rôles respectifs.

Enfin, Incite s'investit fortement pour établir des relations locales, au Bénin, en choisissant de travailler avec des acteurs sur place : le Conseil des activités éducatives du Bénin (CAEB), l'ONG Initiatives informatiques (2i) et la société Équipement et maintenance.

Une convention spécifique de collaboration est signée entre l'ensemble des acteurs sur le projet de développement numérique du territoire.

## APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le projet a démarré en 2008 et concerne la formation et l'installation d'équipements nécessaires à la mise en réseau de 14 centres de santé situés autour de l'hôpital de la capitale béninoise. La création d'un chantier-école informatique à Porto-Novo durant 9 mois a été la première action mise en place. Incite a conçu de nouveaux modules de formation répondant aux demandes des deux collectivités.

En 2009, 15 jeunes Porto-Noviens et 7 Cergy-pontains ont ainsi suivi la formation organisée par Incite au Bénin. Les participants français avaient été sélectionnés par Incite en lien avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) – des jeunes de 18 à 25 ayant des difficultés d'accès à l'emploi – et les Béninois par la ville de Porto-Novo en lien avec le Conseil des activités éducatives du Bénin (CAEB), ancienne Ligue française de l'enseignement du Dahomey.

La formation de 9 mois a été dispensée par l'ONG 2i et la société Équipement et maintenance sur la base des modules créés par Incite. Elle comprenait 6 mois d'enseignement (techniques de maintenance informatique, d'assemblage de micro-ordinateurs, de création et de gestion d'activités économiques et de communication) et 3 mois de stage professionnel. L'équipement a été acheté et assemblé sur place par les apprentis béninois et français.

Un schéma directeur informatique a été élaboré, un site Internet créé pour le Centre d'études musicales, artisanales et d'animation culturelle de la ville, un système d'information urbain et une plateforme d'*e-learning* réalisés pour la mairie. La mise en réseau des centres de santé n'a, par contre, pu être achevée.

## LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT

### Pour la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Avec 100% de sorties positives vers l'emploi ou vers une formation qualifiante, le projet s'illustre par un très bon retour à l'emploi des jeunes cergy-pontains partis se former à Porto-Novo. Grâce à Incite et à son état d'esprit, ces jeunes ont participé à une expérience internationale unique, reçu une formation et retrouvé une dynamique positive.

### Pour Incite

La participation au projet a engendré un effet boule de neige pour l'association qui a multiplié les rencontres avec de nouveaux partenaires locaux à Cergy-Pontoise et a reçu de multiples sollicitations pour travailler au service d'autres collectivités. Durant le projet, elle a notamment noué un nouveau partenariat avec le directeur des Systèmes d'information de la collectivité qui avait déjà beaucoup contribué aux choix méthodologiques, de matériel et

de systèmes en amont. L'élargissement possible de ses interventions à d'autres projets de coopération de la Communauté d'agglomération, en particulier avec la ville de Thiès au Sénégal, s'est concrétisé et un nouveau projet avec Porto-Novo dans le cadre de la coopération décentralisée a vu le jour : l'Atelier photographique Jeunes Talents du monde. Une exposition autour des thèmes de la culture et du sport a été réalisée dans un cadre multipartenarial très riche.

### Pour la Ville de Porto-Novo

Les échanges entre Incite et les jeunes de Porto-Novo ont apporté innovation et apprentissage technologique à l'origine de l'amélioration de la qualité des services publics de la ville. La ville dispose ainsi maintenant d'outils de gestion informatisés basés sur des logiciels libres et de compétences sur place pour leur maintenance.

L'association a également transmis son expérience en matière de formation et d'insertion des jeunes, en permettant aux jeunes Porto-Noviens d'acquérir les outils pour créer leur propre société de services informatiques, développant ainsi une véritable activité économique, et à deux autres d'être embauchés à la suite du stage par la société Équipement et maintenance.

Cependant Porto-Novo a peiné à déléguer et à positionner les acteurs de son territoire en

véritables maîtres d'œuvre. En raison de son manque de moyens, la municipalité a rencontré également des difficultés à tenir son propre rôle de maître d'ouvrage. Le projet n'aurait pu voir le jour sans l'action d'Incite qui a su apporter la dimension transversale à ce partenariat, avec un impact positif en ce qui concerne la mobilisation des acteurs du territoire.



## 3.2 | Un acteur de l'économie sociale et solidaire exporte et adapte son modèle à l'international

### DES PLATEFORMES D'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION DU SOUSS MASSA DRAÂ (MAROC)

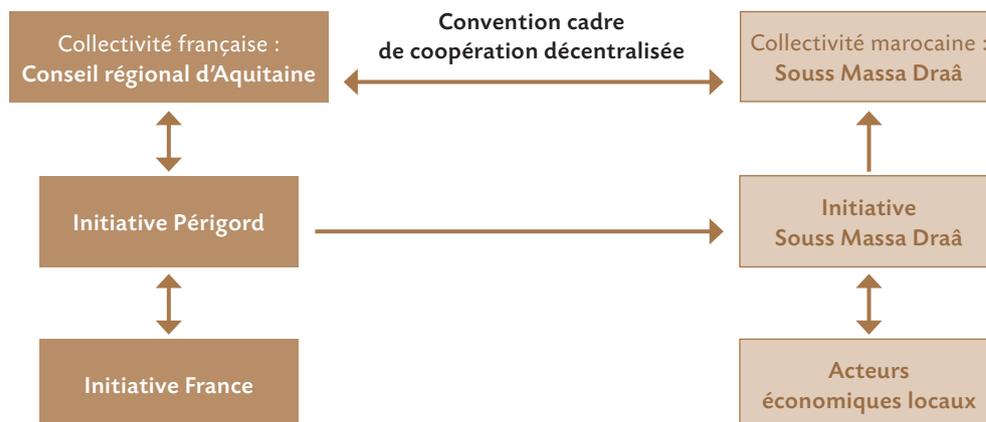
*Initiative Périgord - Conseil régional d'Aquitaine*

Une structure régionale du réseau Initiative France appuie le Conseil régional du Souss Massa Draâ au Maroc dans le développement d'une plateforme d'initiative économique sur son territoire, dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Conseil régional d'Aquitaine.

#### À RETENIR

- **L'implication** et la **responsabilisation** des acteurs locaux pour la création d'un dispositif local;
- La **contribution au développement** d'activités économiques locales;
- Le **renforcement des liens** de territoire à territoire.

#### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET





© CARIS

Irrigation goutte à goutte dans la province de Tata au Maroc.

## LE CADRE PARTENARIAL

Le Conseil régional d'Aquitaine et la Région du Souss Massa Draâ ont signé en 2004 une convention de coopération décentralisée et s'engagent autour de trois thématiques : le développement économique, les échanges interculturels et la coopération institutionnelle.

Afin de lutter contre l'exode de la population, contre la pauvreté et d'améliorer les revenus, l'objectif est notamment de mettre en place une politique de développement économique endogène.

C'est dans ce cadre qu'Initiative Périgord a proposé un projet de création d'une plateforme dans la région du Souss Massa Drâa au Conseil

régional d'Aquitaine. La région Aquitaine a intégré ce projet dans sa coopération décentralisée et l'a soutenu pendant deux ans. Ainsi Initiative Périgord a accompagné la politique de développement économique du Souss Massa Drâa avec la mise en place d'Initiative Souss Massa Drâa. Elle a bénéficié de l'expertise de la plateforme aquitaine mais aussi de celle du réseau national. Les modalités de mise en place d'un fonds et de prêts d'honneur ont été adaptées au Maroc.

Depuis vingt-cinq ans, France Initiative (qui est devenu Initiative France en octobre 2012) développe un système de création de richesses et d'emplois profitables au développement économique local notamment par l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro, sans garantie per-

sonnelle, qui servent ensuite de levier pour les prêts bancaires. Son action est portée par ses associations locales (230 plateformes) regroupant des collectivités territoriales, des chambres consulaires, des entreprises, des banques...

Initiative France a souhaité développer son modèle à l'international en s'appuyant sur les projets menés par ses antennes régionales.

### **APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

L'une des valeurs ajoutées du modèle des « plateformes Initiative » est de permettre aux acteurs locaux (collectivités publiques, entrepreneurs...) de se regrouper pour mettre en commun leurs compétences et leurs ressources afin de faciliter la création d'entreprises et de contribuer ainsi au développement économique et social de leur territoire. Il s'agit donc de transférer un savoir-faire profitable au développement économique endogène et durable.

*« Une plateforme est au service d'un territoire; à ce titre, elle insère son action dans une démarche de développement local et dans les réseaux de compétences qu'elle mobilise. »* (extrait de la Charte éthique d'Initiative France et des Plateformes adhérentes à Initiative France).

Cette dimension partenariale apparaît essentielle à la réussite des projets. Initiative France

conduit une politique d'échanges d'expériences et de compétences techniques, afin d'amener hors des frontières les acteurs locaux à s'approprier la démarche. Cela permet notamment d'enrichir les partenariats déjà instaurés entre les plateformes Initiative France et leurs collectivités dans le cadre de la coopération décentralisée, en offrant à ces dernières un appui à leur politique de développement économique international.

Première plateforme créée hors de France, Initiative Souss Massa Draâ intervient dans le développement des micro-entreprises de la région afin d'aider les entrepreneurs à fonder leur entreprise grâce à des prêts d'honneur (prêt à taux zéro, sans garantie personnelle). Pendant la durée de remboursement du prêt, l'entrepreneur bénéficie d'un accompagnement personnalisé d'experts. Le prêt d'honneur facilite l'obtention d'un prêt bancaire complémentaire.

La plateforme marocaine a pu bénéficier de l'assistance technique d'Initiative France et acquérir ainsi les outils nécessaires à la sélection des entrepreneurs et au financement des projets. Outre l'accompagnement et le parrainage des bénéficiaires, Initiative Souss Massa Draâ oriente les porteurs de projets vers les structures capables de les soutenir à l'échelle régionale et facilite la mise en réseau des acteurs de mêmes secteurs.

## LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT

### Pour le Conseil régional d'Aquitaine

Un programme de jumelage entre la plateforme Initiative Périgord et l'association Initiative Souss Massa Drâa a été mis en place suite au soutien à la création de cette dernière, permettant le renforcement des liens de territoire à territoire de manière pérenne. Le Conseil régional est aujourd'hui investi autour de la protection des produits du terroir, basée sur une double approche de restructuration des filières de production et de développement des marchés, avec la création notamment d'une IGP (indication géographique protégée) pour l'huile d'argan. Un nouvel accord de coopération 2013-2015 a été signé en décembre 2012 axé sur l'appui institutionnel, la structuration de filières artisanales, l'environnement et les énergies renouvelables et la coopération universitaire.

### Pour Initiative France

La plateforme marocaine est désormais autonome, et ce projet est devenu la vitrine de « *l'exportation et de l'adaptation [du] modèle* ». Cette première initiative a permis d'étendre ce dispositif. Depuis, quatre plateformes ont été montées au Maroc, une au Burkina Faso et une en Roumanie. Plusieurs autres projets de « plateformes » sont à l'étude en Méditerranée et en Afrique.

### Pour la Région du Souss Massa Draâ

L'expertise d'un acteur spécialisé a assuré la réussite du projet. Il a non seulement permis de réunir et de mobiliser tous les acteurs concernés par la valorisation économique du territoire, mais il a également mis à disposition des futurs entrepreneurs un interlocuteur sur place pour échanger sur leurs projets.

Cette meilleure mise en relation des institutions et des acteurs engagés dans le développement économique de la région a grandement favorisé la création d'entreprises et le développement économique durable du territoire.



### 3.3 Une association propose une démarche qui se transforme en programme

#### UN DISPOSITIF POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE JEUNES FRANÇAIS AU VIETNAM - MOBIL'ASIE

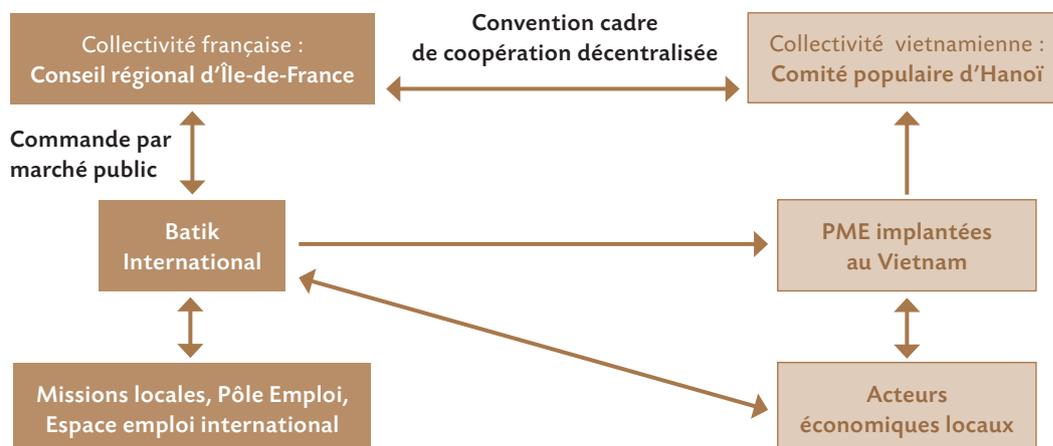
Conseil régional d'Île-de-France - Batik - Comité populaire d'Hanoï

Financé à titre expérimental par le Conseil régional d'Île-de-France, un dispositif de mobilité internationale, Mobil'Asie, est mis sur pied à Hanoï, par l'association Batik International pour favoriser l'insertion professionnelle de jeunes français. Il devient un programme permanent du partenariat de coopération liant les deux collectivités.

#### À RETENIR

- La **pérennisation d'une action** grâce à la mobilisation du Conseil régional d'Île-de-France;
- La **réciprocité « économique »** par l'aide à de jeunes français demandeurs d'emploi;
- Une **évaluation continue** à chaque session pour améliorer la suivante.

#### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET





© Batik International

Un dispositif de mobilité internationale, Mobil'Asie, mis en place à Hanoï, par l'association Batik International pour favoriser l'insertion professionnelle. Il est financé à titre expérimental par le Conseil régional d'Île-de-France.

## LE CADRE PARTENARIAL

La coopération décentralisée entre le Conseil régional d'Île-de-France (CRIF) et le Comité populaire d'Hanoi remonte à 1989. La convention 2010-2015 prévoit de renforcer l'aménagement urbain et régional, les transports publics, le tourisme et la préservation des patrimoines culturels, ainsi que le développement socio-économique et la formation professionnelle.

Reconnue pour son expertise en matière de formation professionnelle, l'association Batik International est fondée en 1998 afin de concevoir et mettre en œuvre des projets internationaux dans le domaine de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'activités. Elle propose également un accompagnement en termes d'ingénierie de projet à différents acteurs, parmi lesquels des collectivités territoriales.

Intervenant au Vietnam depuis l'an 2000 pour monter des projets d'insertion professionnelle et de création d'activités économiques et cherchant à développer un projet de mobilité internationale, elle sollicite la Région Île-de-France en 2002. Cette dernière lui accorde alors une subvention à titre expérimental jusqu'en 2007. Durant cette période, 30 stagiaires – demandeurs d'emploi, âgés de 19 à 30 ans – après un mois de préparation en France effectuent des stages de 6 mois en entreprise à Hanoi.

L'objectif est d'offrir un tremplin professionnel aux bénéficiaires qui pourront développer des compétences transversales, professionnelles et linguistiques, et construire des projets professionnels en lien avec une zone géographique d'avenir. En 2007, la Région reprend le pilotage du projet qu'elle confie à son unité Développement (au sein du service de la Formation professionnelle). La démarche expérimentale de Batik devient un programme récurrent soumis aux règles des marchés publics, s'inscrivant dans la continuité du dispositif développé par l'association, en partenariat avec l'unité des Affaires internationales et européennes.

## APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Batik International prend en charge le recrutement, la préparation et le suivi du public concerné, la mise en contact avec les entreprises, un suivi post-action et le développement de partenariats entre des entreprises franciliennes et vietnamiennes dans les secteurs du design et du tourisme.

L'existence d'une antenne locale de Batik International améliore le suivi des stages sur place et l'établissement de partenariats. Elle met en valeur le rôle actif de différents acteurs du projet. L'obtention des visas de travail étant un point de blocage relevé par l'association, la bonne entente entre autorités franciliennes

et vietnamiennes a ainsi facilité l'obtention de ces documents indispensables au bon déroulement du projet.

Batik International a favorisé la mise en relation des autorités locales avec certaines institutions du projet comme la chambre de Commerce et d'Industrie française au Vietnam, celle de Versailles-Val-d'Oise-Yvelines, ou la chambre de Commerce et d'Industrie vietnamienne. Un solide réseau d'entreprises vietnamiennes partenaires a ainsi été mis sur pied.

## LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT

### Pour la Région Île-de-France

Depuis la création du programme en 2002, 7 sessions d'échanges ont permis à quelque 100 Franciliens de réaliser un stage auprès d'une trentaine d'entreprises partenaires. Environ un tiers des stagiaires de chaque session sont restés en Asie où ils ont trouvé un emploi, et 20 à 25 % ont créé leur propre entreprise à l'issue du stage.

De plus, ce dispositif permet au Conseil régional d'Île-de-France de recentrer sa coopération décentralisée sur ses domaines de compétences et de décloisonner le fonctionnement interne de ses services. En effet, bien que financé par l'unité Développement du Conseil régional, le projet bénéficie des sou-

tiens de l'unité des Affaires internationales et européennes et du Pôle emploi international.

### Pour Batik International

Enfin, l'institutionnalisation du programme reconnaît les compétences du réseau Batik et officialise son statut d'expert dans la mise en place de programmes de suivi et d'accompagnement des jeunes professionnels. Cette officialisation des rapports avec une collectivité l'amène notamment à accroître ses relations avec le Comité populaire de Hanoï pour d'autres projets, comme l'organisation, en 2010, d'un forum éthique et économique autour du textile et des accessoires de mode (subventionné en partie par la Région Île-de-France).

### Pour le Comité populaire d'Hanoï

Cette action permet la création d'activités génératrices de revenus socialement et économiquement viables.

Le partage des rôles entre la Région et Batik a par ailleurs optimisé la cohérence du programme, par exemple, en introduisant dans les termes du marché, la notion de « réciprocité ». Ainsi, conformément à la demande du Comité populaire de Hanoï, deux stagiaires vietnamiens peuvent être accueillis dans le secteur de la mode en Île-de-France pour un stage de 3 mois.



## 3.4

# Une coopération renforcée grâce aux expertises complémentaires d'une association de solidarité internationale et d'acteurs du commerce équitable

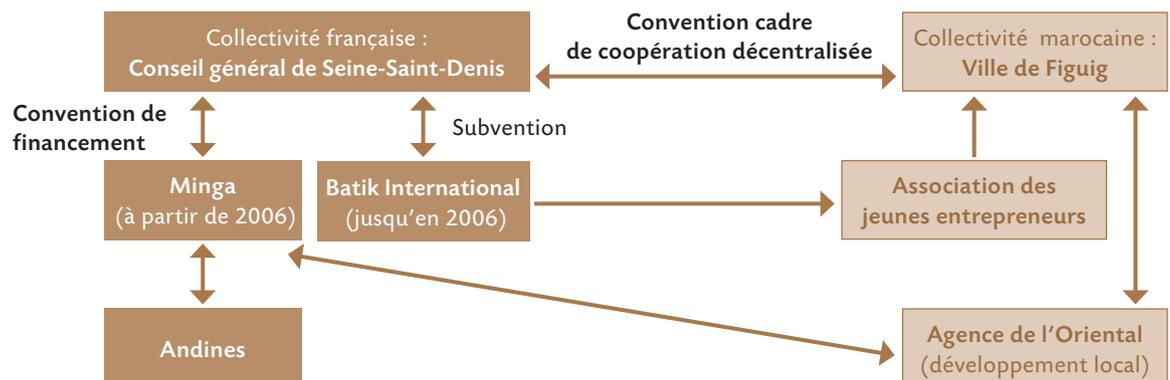
### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE GRÂCE AU COMMERCE ÉQUITABLE (MAROC) *Conseil général de la Seine-Saint-Denis - Batik International - Minga*

Dans le cadre de la coopération qui lie le Conseil général de Seine-Saint-Denis et la Commune urbaine de Figuig, les élus ont identifié la nécessité d'un développement économique avec un appui spécifique aux porteurs de projet. L'association Batik International a été sollicitée en premier lieu pour identifier les potentialités et les besoins, puis le réseau Minga est intervenu dans l'accompagnement à la structuration de deux filières équitables (dattes et lait, et tissage) et la commercialisation de leurs produits.

#### À RETENIR

- Une **vision partagée** des orientations stratégiques du projet par les partenaires, en particulier sur la pratique rigoureuse du commerce équitable, facteur de réussite de leur intervention conjointe;
- La **participation collective** au cœur de la conduite du projet pour rendre les citoyens acteurs à part entière;
- La **structuration de filières économiques** à partir de l'application des principes d'équité à tous les niveaux et y compris dans les relations commerciales.

#### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET





Oasis de Figuig  
au Maroc.

© CG 93 - CARI

## LE CADRE PARTENARIAL

Le protocole de coopération décentralisée signé en 2000 entre le Conseil général de Seine-Saint-Denis et la Communauté urbaine de Figuig (située dans la région orientale du Maroc) a fixé trois grands axes de coopération : participation et citoyenneté, santé et prévention, environnement, urbanisme et développement local. Afin de réduire le chômage local, qui a notamment pour conséquence l'exode des jeunes vers les grandes villes marocaines ou la Seine-Saint-Denis, un des objectifs du projet de coopération est de favoriser le développement de potentiels économiques locaux. Pour ce faire, il a été décidé de mettre en place un dispositif d'appui à la création d'activités, auprès des porteurs de projet figuiguis (en particulier auprès des jeunes et des femmes).

Deux étapes de travail ont structuré le projet avec, à chaque fois, la mobilisation d'une expertise spécifique portée par un acteur de l'économie sociale et solidaire :

- De 2002 à 2006, la réalisation d'un diagnostic participatif des besoins des porteurs de projet et la conception d'un premier dispositif d'appui par l'association Batik International. Créée en 1998, cette association est spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de projets internationaux dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'activités. Pour ce projet, Batik International a bénéficié d'une subvention du Conseil général, et mobilisé au Maroc l'Association des jeunes entrepreneurs pour le développement (AJED), basée à Oujda.

- À partir de 2006, le lancement d'une réflexion autour de la création de filières de commerce équitable, qui coïncide avec un engagement du Conseil général de Seine-Saint-Denis dans la promotion du commerce équitable sur son territoire, débouchera sur un travail d'accompagnement des populations locales et de création des conditions favorables au développement opérationnel de deux filières, une agricole (dattes et lait) et une artisanale (tissage). Ainsi une convention est établie entre le Conseil général de Seine-Saint-Denis et le réseau Minga, plateforme d'acteurs du commerce équitable, qui soutient le développement de projets. Minga mobilise pour ce projet l'expertise d'Andines, un des membres de son réseau, coopérative d'importation et de distribution de produits artisanaux et alimentaires issus du commerce équitable. Le principal objectif défini par la convention est la commercialisation des produits de deux filières économiques identifiées à Figuig, avec une volonté de labellisation « commerce équitable » et un fonctionnement à terme autonome. Enfin, l'Agence de développement local, l'Agence de l'Oriental<sup>2</sup>, a apporté un appui financier au projet pour la formation et les déplacements au Maroc.

## APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'intervention de Batik a mis en évidence des potentialités dans le tourisme, l'artisanat et

l'agriculture, et a permis de mobiliser des porteurs de projet. Le premier plan d'accompagnement, mis en place à la suite du diagnostic, a bénéficié à dix-neuf porteurs de projets associatifs et économiques. Dans cette première phase, Batik International a contribué au démarrage du projet par sa connaissance du contexte économique local et du jeu des acteurs, tout en détenant un rôle important de médiateur entre les acteurs pour les réunir.

Le réseau Minga a ensuite été associé pour accompagner la création des deux filières économiques équitables. Chargé de sensibiliser la population locale à ces champs d'activités, Minga a organisé des campagnes de sensibilisation et des rencontres avec les porteurs de projet des deux filières regroupés en associations et coopératives. Des formations sur les outils nécessaires au développement des filières ont été proposées dès 2008 (calcul des prix, qualité des produits, demande des clients...). Minga dispense notamment une formation intitulée « Système de garantie et d'amélioration participatif » (SGAP), outil d'évaluation et d'amélioration des pratiques économiques. Ce système permet aux porteurs de projet de mieux comprendre les rapports commerciaux et plus largement, à tout citoyen, de s'approprier les mécanismes de l'économie. Cette formation a été réalisée dans un premier temps pour la filière agricole datte et lait.

<sup>2</sup> Cette agence a pour mission d'apporter son assistance aux acteurs nationaux et locaux pour la mise en œuvre des programmes locaux de développement dans la région orientale du Royaume.

Minga a apporté au projet une dimension multi-partenaire, et une ouverture sur l'extérieur par la découverte d'autres pratiques en donnant la possibilité aux producteurs et aux distributeurs de participer à des salons.

Andines, mobilisé dans la conduite opérationnelle du projet, a partagé sa pratique professionnelle d'entreprise coopérative dans le montage de filières, et sa connaissance du marché ; plus de vingt années d'expérience dans ce domaine ont constitué un gage de crédibilité pour les partenaires du projet.

## LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT

### Pour les collectivités et leur projet de coopération

Le travail d'identification des besoins effectué par les acteurs de l'économie sociale et solidaire a permis de mobiliser un panel élargi d'acteurs locaux et de bénéficiaires potentiels du projet et d'apporter ainsi des réponses claires aux problèmes de développement économique de la région.

Une centaine d'agriculteurs et d'artisans ont vu leur niveau de vie augmenter grâce à la mise en place des deux filières. Une coopérative regroupe aujourd'hui l'ensemble des agriculteurs de la filière dattes et lait, tandis que dans l'artisanat, les femmes se sont organisées en comités. Elles ont trouvé un lieu

commun pour travailler ensemble, et sont devenues véritablement actrices de leur travail et de leur organisation, ce qui sous-entend une certaine autonomie vis-à-vis de leur famille.

Pour aboutir à ces résultats, il a fallu dépasser deux difficultés liées à la mobilisation des populations locales, à savoir la condition des femmes dans la société marocaine, et l'opposition historique et culturelle qui existe depuis toujours entre les populations issues des parties basse et haute de la ville et bloque les coopérations.

### Pour les acteurs du commerce équitable

Andines envisage désormais d'autres interventions avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis, au niveau local ou dans le cadre des actions de coopération décentralisée du département en Palestine ou en Afrique.

Minga souhaite communiquer le plus largement possible sur ce projet au Nord, notamment avec les associations de migrants originaires de Figuié. Certaines actions ont déjà été menées et pourraient être reconduites, comme la participation d'acteurs figuigiens à des marchés de Noël ou au Salon du commerce équitable.



## 3.5

# L'apport d'une association spécialiste du développement touristique dans les projets de coopération décentralisée d'une collectivité locale

## DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ESPACES NATURELS DU SÉNÉGAL ORIENTAL

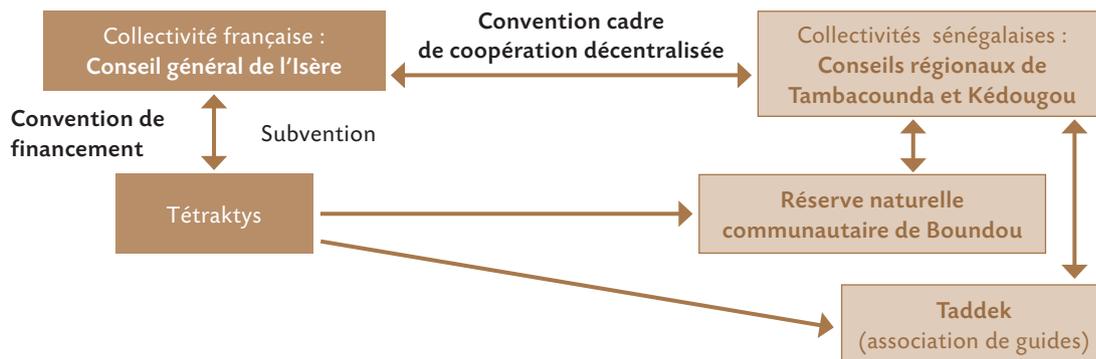
Conseil général de l'Isère - Tétraktys

Le Conseil général de l'Isère s'appuie depuis plus d'une dizaine d'années sur l'expertise et les compétences de l'association Tétraktys, spécialisée dans le tourisme, pour mener ses projets de coopération décentralisée avec les Régions de Tambacounda et Kédougou, et pour développer et promouvoir l'activité touristique sur le territoire.

### À RETENIR

- Une **relation de confiance** et une communication étroite entre la collectivité et l'association, gages de réussite du partenariat dans la durée;
- Une collaboration en synergie avec tous les acteurs locaux, et un **accompagnement** pour une appropriation du projet par les bénéficiaires;
- Un développement de projets touristiques et économiques pour un **bénéfice direct aux populations locales** et dans le respect de l'environnement.

### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET





Des initiatives qui dépassent largement le seul « développement de l'emploi » (Remise d'une attestation de formation des guides, Sénégal, 2009).

© Tétraktys

## LE CADRE PARTENARIAL

Le partenariat entre le Conseil général de l'Isère et celui de Tambacounda, lancé en 2002, est renouvelé en 2008 à l'issue d'une évaluation qui a mis en avant l'importance de la concertation. Les collectivités en profitent pour ratifier une convention de partenariat pour une coopération décentralisée basée sur le développement durable. En 2009, la division de la région sénégalaise en deux entités (la région de Tambacounda au nord, celle de Kédougou au sud) entraîne la conclusion d'accords de coopération avec chacune d'entre elles pour la période 2010-2012. Les principaux axes de travail sont la santé et l'action sociale, l'éducation, la culture et la jeunesse, le tourisme durable, l'appui institutionnel, et l'appui pour un développement local sur le territoire de la Réserve naturelle communautaire du Boundou.

Ce programme est cofinancé par le ministère français des Affaires étrangères et le ministère sénégalais de la Coopération internationale.

Née en 1994 du regroupement de trois structures alpines spécialisées dans le tourisme rural et montagnard, l'association Tétraktys se positionne aujourd'hui comme une association de coopération, intervenant pour un développement local des espaces naturels plus particulièrement au travers d'activités touristiques intégrées aux territoires et respectueuses des cultures. Le partenariat avec le Conseil général de l'Isère a été engagé dès 1999, pour le développement d'une offre touristique dans la région de Tambacounda. L'association a été amenée à accompagner la mise en place de la coopération décentralisée entre les deux régions. Tétraktys intervient à la fois comme animateur de la plateforme de

coopération, et comme opérateur pour l'exécution du programme tourisme.

### **APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

L'association intervient dans quatre projets de promotion du Sénégal oriental et des régions de Tambacounda et de Kédougou à travers :

- la création de nouveaux produits touristiques : l'objectif est d'augmenter la fréquentation du Sénégal oriental (nombre et durée des séjours) en créant des lieux d'accueil touristique et d'en confier la gestion à des groupements d'intérêt économique ou à des groupements villageois ;

- l'accompagnement de la formation des acteurs en mobilisant systématiquement les ressources locales : en partenariat avec Taddek, association des guides de Kédougou, Tétraktys organise un module de formation des guides sur l'environnement, la faune, la flore et à l'exercice de leur activité au sein du Parc naturel du Niokolo Koba. Cette formation débouchera sur une accréditation leur permettant d'exercer leur activité dans le parc national ;

- la promotion de cette zone touristique grâce à la création de supports de communication (plaquettes, site Internet « Destination Sénégal oriental ») et à l'ouverture et à l'animation

de maisons du tourisme, une dédiée à l'environnement et l'autre à la culture dans les deux régions ;

- la mise en place d'un plan de développement local de la réserve naturelle communautaire de Boundou de 120 000 hectares : il s'agit de proposer de nouvelles activités génératrices de revenus et respectueuses de l'environnement pour améliorer les conditions de vie des populations.

Tétraktys assure un suivi et une évaluation des projets qu'elle porte. Les critères pris en compte pour l'évaluation sont : la pertinence entre les objectifs et les résultats, et l'impact des projets notamment en matière de préservation de l'environnement et d'amélioration des conditions sociales. Les relations privilégiées que l'association entretient avec les partenaires au Sud lui permettent de recueillir des retours précieux de la part de la population locale.

L'association apporte au Conseil général de l'Isère sa connaissance du terrain rural, son expérience issue de projets menés dans les Alpes. Elle a développé une réelle expertise sur l'économie villageoise, la gestion de projets communautaires touristiques, le renforcement des compétences par la formation et, surtout, l'appropriation locale des projets.

## LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT

### Pour le projet de coopération

La réussite du partenariat repose sur la communication et le climat de confiance entre le Conseil général de l'Isère et Tétraktys. L'écoute, l'ouverture mutuelle et les échanges sont autant de pratiques expliquant ce succès. Les résultats du projet eux-mêmes sont naturellement encourageants et jouent un rôle positif à cet effet.

Les atouts de l'association reposent notamment sur ses principes d'action : le bénéfice collectif, la participation de toutes les parties prenantes et l'appropriation du projet par les bénéficiaires.

### Pour Tétraktys

Travailler avec une collectivité présente notamment comme avantage l'ouverture à de nouveaux partenaires grâce à l'information et à la mise en relation (en particulier auprès des ambassades, des bailleurs de fonds...). Par ailleurs, les rapports d'activité apportent une meilleure lisibilité de la contribution de l'association au projet de coopération, ce qui permet aussi d'établir plus facilement des liens avec les services techniques de la collectivité.

### Pour le Conseil général de l'Isère

Mais l'impact de ce partenariat se mesure surtout à l'aune de la complémentarité et de l'enrichissement mutuel des expertises de la collectivité et de l'association. Tétraktys a, par exemple, participé à un colloque organisé par la collectivité sur l'approche genre dans la coopération décentralisée (prise en compte de l'égalité homme-femme), dont les contributions ont conduit à l'élaboration d'un référentiel sur le sujet.



## 3.6 | La déclinaison en Seine-Saint-Denis d'une démarche initiée au Brésil par l'intermédiaire d'une fondation

### DÉCHETS ET CITOYENNETÉ : L'EXEMPLE BRÉSILIEN

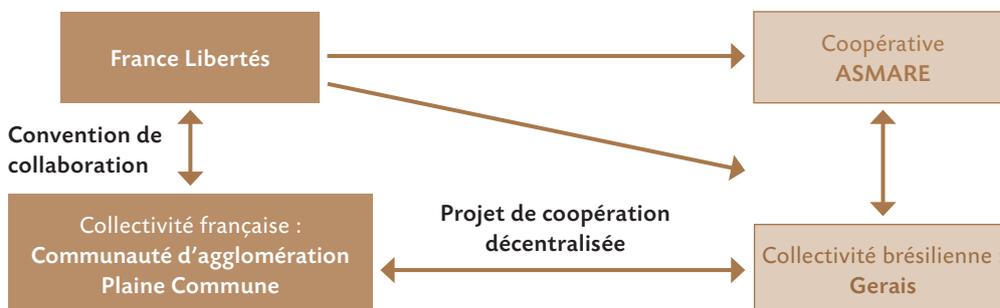
Communauté d'agglomération Plaine Commune - Fondation France Libertés-Danielle Mitterrand

Élaboré par une coopérative de ramasseurs de déchets brésiliens, en partenariat avec la Fondation France Libertés, le projet « Déchets et citoyenneté » a été repris et adapté par la Communauté d'agglomération Plaine Commune. Celle-ci souhaite s'en inspirer pour faire évoluer les représentations liées aux déchets et les pratiques locales, en mobilisant les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#### À RETENIR

- **Enrichissement des pratiques et des représentations au Nord** à travers l'expérience citoyenne menée au Brésil pour susciter un autre rapport aux déchets ;
- **Reconnaissance de l'apport de l'économie sociale et solidaire** tant lié à son approche sociale qu'à sa dynamique économique ;
- **Transversalité** de la dynamique par la mobilisation d'une multiplicité d'acteurs et les échanges culturels.

### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET





© Crédit photo

Chaîne de tri de  
la coopérative Coopert,  
Itaúna, Brésil.

## LE CADRE PARTENARIAL

Créée en 1999, Plaine Commune est la première Communauté d'agglomération à s'être développée en milieu urbain dense, où l'économie du recyclage est historiquement présente. Plaine Commune souhaite aujourd'hui conforter ce secteur d'avenir, pourvoyeur d'emplois pour la population locale, en accompagnant les acteurs de la filière dans la consolidation de leurs activités.

La Fondation France Libertés-Danielle Mitterrand, créée en 1986, agit en faveur des droits humains (en particulier celui de l'accès à l'eau) et défend un autre modèle de développement, ancré sur les fondamentaux humains et écologiques.

France Libertés travaille depuis treize ans avec la coopérative ASMARE représentant les catadores (ramasseurs de déchets) dans l'État du Minas Gerais au Brésil. La Fondation a appuyé notamment la création d'une usine de tri et de transformation de déchets avec la coopérative et elle participe depuis 2002 à la mise en place du festival annuel « Déchets et citoyenneté » à Belo Horizonte. L'objectif de ce festival est de favoriser des rencontres entre le public, la société civile, les élus, les universités et les entreprises autour des questions des déchets et de la citoyenneté, du recyclage et de l'économie solidaire. La démocratie participative et l'implication de la société civile en matière de gestion des déchets sont particulièrement développées dans la région.

En 2008, une délégation de catadores brésiliens effectue une tournée européenne pour promouvoir des initiatives de l'économie sociale et solidaire. Accueillis par France Libertés, ils rencontrent les élus et techniciens en charge des déchets et du recyclage de Plaine Commune, lesquels se révèlent très intéressés.

Travaillant déjà ensemble sur la question de l'accès à l'eau notamment, la fondation et Plaine Commune ont établi un nouveau partenariat pour organiser les premières Rencontres franco-brésiliennes « Déchets et citoyenneté », dont la mise en œuvre a été, chose peu fréquente, co-pilotée par les deux partenaires.

### **APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Le projet « Déchets et citoyenneté » a été conçu dans le sens Sud-Nord, c'est-à-dire qu'il est né de l'expérience et des pratiques brésiliennes, dont la collectivité française souhaite s'inspirer sur son territoire. Ainsi, dans un contexte qui n'est pas encore celui d'une coopération décentralisée, la collectivité du Nord établit des liens directs avec les coopératives, la société civile et l'économie sociale et solidaire locales, sans l'intermédiaire d'une collectivité partenaire. Le fait de travailler avec la population, et surtout avec les populations défavorisées, est source de questionnements et de réflexions pour la collectivité.

Les premières Rencontres franco-brésiliennes « Déchets et citoyenneté » ont eu lieu en novembre 2009 dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets. Plusieurs objectifs ont été définis pour cette intervention conjointe :

- promouvoir et valoriser le rôle de l'économie solidaire dans la filière déchets à travers des solutions où priment les motivations sociales et environnementales;
- sensibiliser et responsabiliser le public sur la question de la production, de la réduction et du traitement des déchets (notamment sur la prévention, le réemploi et le recyclage).

En 2011, une deuxième édition des Rencontres « Déchets et citoyenneté » a eu lieu avec plusieurs partenaires, dont notamment l'ambassade du Brésil en France et une fondation sur l'environnement du Minas Gerais.

Suite à ces rencontres, plusieurs pistes de collaboration ont été identifiées à partir du modèle brésilien :

- la création d'une ressourcerie communautaire à Plaine Commune : structure généralement portée par un acteur de l'économie sociale et solidaire dont l'objectif est de favoriser le réemploi ou le recyclage des déchets, l'intégration des populations en difficulté qui survivent grâce aux déchets sur le territoire de Plaine Commune (des Roms en particulier);
- le lancement d'une réflexion sur la capacité à réserver des marchés aux structures de

l'économie sociale et solidaire dans le secteur de la propreté et de la collecte des déchets;  
- l'étude d'un projet de coopération décentralisée entre Plaine Commune et l'État du Minas Gerais sur le traitement des déchets.

La Fondation France Libertés a, dans la conduite de ce projet, ouvert son réseau et endossé le rôle d'intermédiaire avec les partenaires brésiliens. En se positionnant comme un interlocuteur unique pour la collectivité et en jouant un rôle d'interface, elle facilite le pilotage du projet. La collectivité a de son côté mobilisé son expérience en matière de gestion des équipements, et a permis au projet de bénéficier de son ancrage territorial, et de sa capacité à mobiliser les entreprises et les acteurs institutionnels (notamment le Conseil régional d'Île-de-France, Sitcom et Éco-emballages).

## LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT

### Pour Plaine Commune

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire apportent une vision différente sur la gestion et la production des déchets, ainsi que sur la place du citoyen et des pouvoirs publics dans ces questions. Plaine Commune s'est appuyée sur cette approche citoyenne pour susciter un autre rapport aux déchets sur son territoire.

Avant le montage du projet, le service en charge de l'économie sociale et solidaire de Plaine Commune ne connaissait pas les acteurs du secteur des déchets présents sur son territoire, et le service des déchets ne connaissait pas les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

### Pour France Libertés

Des perspectives se dessinent, notamment la possibilité d'élargir le réseau sur la gestion des déchets à d'autres pays d'Amérique latine et d'Afrique. Par ailleurs la Fondation souhaiterait rencontrer des travailleurs informels.

### Pour le futur projet de coopération

D'échanges informels au départ, le projet s'organise aujourd'hui sous la forme d'une coopération autour de différentes pistes de travail :

- le lancement d'autres projets sur les filières éco-industrielles avec l'État brésilien du Minas Gerais. France Libertés sera présente mais il s'agira surtout d'échanges directs entre industriels sur des questions techniques et des aspects commerciaux;
- la création d'une ressourcerie à Belo Horizonte. Le cas échéant, un jumelage pourrait être envisagé avec celle de Plaine Commune, en cours de constitution.



## 3.7

### Une coopération décentralisée confie l'assistance à la maîtrise d'ouvrage à un acteur de l'économie sociale et solidaire

#### UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT SANITAIRE ET SOCIAL À ANTANANARIVO (MADAGASCAR)

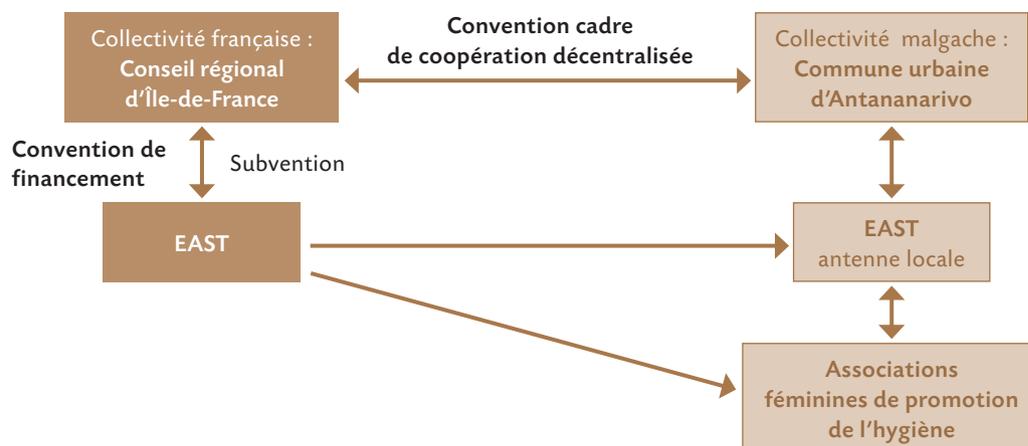
Conseil régional d'Île-de-France - EAST - Communauté urbaine d'Antananarivo

Connue pour ses compétences et son expérience en matière de projets d'accès à l'eau et à l'assainissement, de santé publique et de sensibilisation des populations, l'association EAST (Eau, agriculture et santé en milieu tropical) met en œuvre le volet sanitaire du Plan vert, pierre angulaire du partenariat de coopération entre la Commune urbaine d'Antananarivo et le Conseil régional d'Île-de-France.

#### À RETENIR

- Un partenariat lisible, **inscrit dans la durée**, innovant dans ses retombées;
- Un programme basé sur une **complémentarité de compétences**;
- Un **accompagnement original** apportant un nouveau souffle à une coopération.

#### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET





© East

État fréquent  
des canaux des eaux  
usées à Antananarivo,  
Madagascar.

## LE CADRE PARTENARIAL

Formalisé dès 1989, le partenariat avec la Commune urbaine d'Antananarivo est une des coopérations les plus anciennes menées par le Conseil régional d'Île-de-France (CRIF). En 2006, face à la saturation de l'espace urbain et des conséquences sanitaires, environnementales et sociales que cette situation entraînait pour la population malgache, les deux collectivités ont engagé un programme appelé « Plan vert » qui se veut un outil de planification et d'accompagnement du développement urbain. Ce programme donne une nouvelle dimension à la collaboration entre les deux collectivités. Il prévoit notamment la protection des zones urbaines, le réaménagement urbain et la préservation des espaces verts – une quinzaine d'hectares de terrains municipaux seront réhabilités, notamment pour la riziculture et la pisciculture.

Les deux collectivités avaient déjà été confrontées, dans le cadre de leurs coopérations, à la question de l'eau et de l'assainissement. Entre 2000 et 2004, en effet, une grave épidémie de choléra avait fortement mobilisé les partenaires.

Le CRIF choisit alors de confier la mise en œuvre du volet socio-sanitaire du Plan vert à EAST. Cette association est l'une des rares structures françaises à travailler dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Elle avait été repérée par le CRIF, car EAST est présent depuis une quinzaine d'années au Vietnam où elle mène, notamment avec la ville d'Hanoi, le Syndicat interdépartementale pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), des actions dans le domaine sanitaire. Hanoi a également une coopération avec le CRIF.

Ce partenariat EAST/CRIF débute en 2006. Il concerne le volet sanitaire et social du Plan vert. Une convention lie les deux partenaires et un financement, par une subvention annuelle, est attribué.

### **APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

L'association EAST apporte au projet ses capacités professionnelles en santé publique acquises depuis 25 ans en Afrique et au Vietnam. Elle crée une antenne locale, met à disposition un coopérant et s'intègre dans la société civile. Elle travaille en lien avec le représentant de la Région Île-de-France et est en capacité de faire remonter les besoins essentiels et les doléances provenant des quartiers. Son savoir-faire combine la formation des formateurs, la sensibilisation, notamment des femmes, et la recherche de réponses techniques et de solutions adaptées à l'environnement et à la culture locale. EAST intervient dans des domaines très précis comme, par exemple, la récupération et l'utilisation des eaux pluviales.

Dans le cadre du volet sanitaire et social du Plan vert, EAST propose de l'innovation avec l'élaboration d'un Code d'hygiène. Celui-ci est réalisé en collaboration avec le Bureau municipal d'hygiène et signé par les autorités malgaches. Il rassemble des propositions, des instructions mais aussi des contraintes pour

faciliter les actions dans les quartiers. Les associations féminines de promotion de l'hygiène sont étroitement associées à ce dispositif avec les responsables des comités de quartier. Le bureau municipal d'hygiène assure la formation des formateurs.

Plusieurs axes d'actions structurent ce volet sanitaire. Très concrètement, il s'agit d'un axe de prévention, qui se décline notamment dans l'assainissement du marais Masay (projet pilote); un axe de réhabilitation des écoles de la ville (bâti, toilettes, mise en place d'un jardin et actions de formation à l'hygiène) avec la création d'un label « Plan vert » pour les écoles réhabilitées et un axe social s'appuyant principalement sur les associations féminines de promotion de l'hygiène. L'équipe EAST inscrit son action dans la durée.

### **LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT**

#### **Pour la communauté urbaine d'Antananarivo**

Une nouvelle organisation municipale autour des questions d'hygiène est née. La sensibilisation des femmes et la formation d'agents communaux, de responsables de quartiers mais aussi dans les écoles sont très largement appuyées par l'association. Dans un environnement où l'assainissement et l'accès à l'eau potable continuent d'être un enjeu majeur, l'accompagnement d'EAST touchant directe-

ment les personnes est très positif. L'intervention d'EAST aux côtés des femmes a notamment un impact fort sur le plan social en permettant à ces groupements de se fédérer et de monter des actions pérennes, ce qui favorise l'expression démocratique et l'appui au développement.

### Pour EAST

Étant donné l'échelle de temps nécessaire pour mener à bien ce projet, EAST recherche la continuité des opérations. La réussite incombe aussi à la relation de confiance qui existe entre l'association et le CRIF. Le Conseil régional n'est pas considéré comme un simple bailleur de fonds, mais également comme un acteur compétent sur la stratégie de développement urbain. Le financement, même s'il est annuel, est assuré dans le cadre de la convention. Un suivi-évaluation est assuré. Il apporte des enseignements duplicables dans d'autres lieux, que l'association valorise dans de nombreuses interventions et publications.

### Pour le Conseil régional d'Île-de-France

Ce projet s'inscrit maintenant dans un programme reconnu par les partenaires, notamment malgaches, et soutenu par l'institution francilienne. Ce programme permet également d'obtenir d'autres financements qui complètent les efforts fournis par les partenaires. Mais aussi, mettant à profit l'intervention d'EAST à la

fois à Antananarivo et dans la ville d'Hanoï, un programme transversal Sud-Sud s'est, à partir de 2010, progressivement mis en place. Les ingénieurs présents à Antananarivo et à Hanoï travaillent en collaboration, avec des répercussions innovantes, bénéficiant à tous. Par exemple, l'Institut des métiers de la ville (IMV) a été ouvert en 2008 à Antananarivo, en partenariat avec la Commune urbaine. Conçu sur le modèle de l'IMV d'Hanoï, cet établissement vise à accompagner la mise en œuvre de nouvelles méthodes de planification et de gestion urbaines répondant au principe du développement durable.



## 3.8

### Une SCOP intervenant à l'international utilise son antenne locale au profit de deux coopérations françaises sur le même territoire

#### UN PROGRAMME D'APPUI AUX COMMUNES POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR L'ÉNERGIE SOLAIRE (MALI)

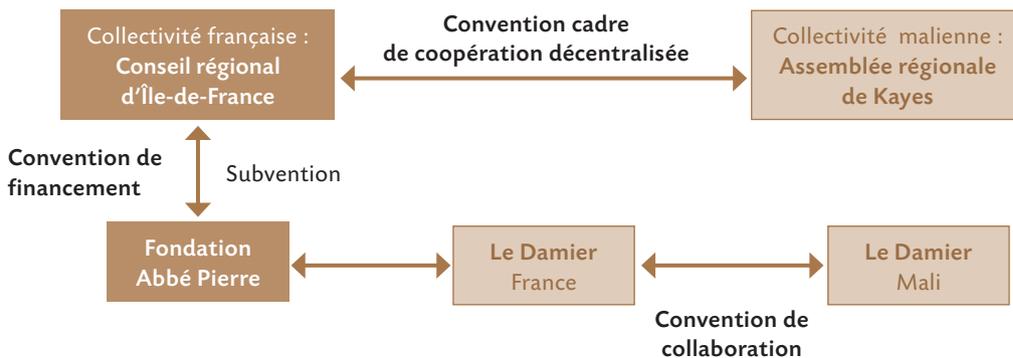
Conseil régional d'Île-de-France - Conseil régional Nord-Pas de Calais - Le Damier - Fondation Abbé Pierre

Cheville ouvrière du Programme d'appui aux communes pour l'électrification rurale par l'énergie solaire (PACERES), une Société coopérative ouvrière et participative (SCOP), mobilisée par une Fondation, permet à deux collectivités françaises d'établir une stratégie commune d'intervention dans la région de Kayes au Mali.

#### À RETENIR

- Un programme non abouti dans son objectif premier mais **riche d'enseignements** ;
- Une **gouvernance** directement issue des pratiques des partenaires de l'économie sociale et solidaire ;
- Des coopérations décentralisées qui apprennent à mutualiser leurs aides.

#### LES PARTIES PRENANTES DU PROJET



*Le Damier France est l'opérateur de la Fondation Abbé Pierre*



© ARENE - Denis Dangaix

Adduction d'eau par photovoltaïque à Yélimané, communauté rurale du Mali, dans le cadre d'une coopération avec la ville française de Chilly-Mazarin. Les panneaux ont été financés par l'AFD.

## LE CADRE PARTENARIAL

Pour résumer le cadre partenarial de ce programme, il faut penser au principe de la boule de neige. De quoi s'agit-il ? Une initiative portée par une Fondation, animée par une SCOP, mobilise deux Conseils régionaux français, une Assemblée régionale malienne, un certain nombre de communes bénéficiaires, la Direction régionale de l'hydraulique et un nombre importants d'opérateurs locaux. D'une étude de faisabilité naîtra un programme d'envergure régionale intégré dans le cadre de la promotion de l'électrification rurale du Plan de développement de la région de Kayes. Ce programme s'appelle le Programme d'appui aux communes pour l'électrification rurale par l'énergie solaire (PACERES).

La Fondation Abbé Pierre initie donc, en 2003, une étude de pré-faisabilité sur l'installation de petites centrales solaires pour charger des batteries. Elle la propose à la Région Île-de-France et à la Région Nord-Pas de Calais qui mènent, chacune de leur côté, des actions de coopération avec la Région de Kayes. Une convention de financement est signée entre la Région Île-de-France et la Fondation Abbé Pierre, qui délègue la maîtrise d'œuvre à une SCOP, le Damier.

Damier France propose une convention de collaboration avec son partenaire malien – le Damier Mali – qui sera le principal maître d'œuvre du programme. Le partenariat entre le Damier France et le Damier Mali participe à l'inscription d'un dispositif de pilotage croisé,

terreau de la concertation. Un comité de suivi est constitué en France. Il regroupe les partenaires financiers (Région Île-de-France et Région Nord-Pas de Calais), la Fondation Abbé Pierre et le Damier France. Un comité de pilotage est organisé au Mali où sont impliqués les bénéficiaires du projet, à savoir les communes, l'opérateur direct le Damier Mali, les associations de Maires, la Direction régionale de l'hydraulique, initiateur technique du programme.

### **APPORTS ET EXPERTISES DE L'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

À l'initiative de ce projet, la Fondation Abbé Pierre a proposé, sur une thématique essentielle au développement, l'énergie, un montage « militant » adapté à l'environnement choisi : une région vaste, composée d'une multitude de communautés rurales largement démunies. Elle a su mobiliser des contributeurs importants (la Région Île-de-France et la Région Nord-Pas de Calais) et mutualiser les aides. Elle a mis en forme, avec le Damier France et le Damier Mali, l'ensemble du programme.

Le Damier France, Société coopérative ouvrière et participative (SCOP) dont la vocation était de conduire des projets de développement au Mali, a mobilisé une grande expertise sur la région de Kayes. Elle n'existe plus aujourd'hui. Néanmoins, sa valeur ajoutée a résidé princi-

palement dans la mise en place d'un processus de gouvernance des partenaires au Mali et d'un programme pluri-acteurs *via* sa relation de collaboration avec l'ONG de développement Damier Mali. Le Damier France, avec son partenaire malien, a participé au suivi-évaluation et à la capitalisation du programme qui aura duré quatre années. Plusieurs rapports donnent des éléments sur la mobilisation des ressources par les communes, sur les grandes lignes de l'expérience d'électrification rurale, sur le volet recherche du PACERES. Tous ces documents font partie de la mémoire de cette coopération.

C'est dans la gouvernance du projet que le Damier Mali a apporté ses principales compétences. Elle a su, sur le territoire régional de Kayes, mobiliser les communautés rurales, monter des expertises, animer des formations. Elle a mis en place un cadre de concertation. Elle est aujourd'hui considérée, notamment par l'Assemblée régionale de Kayes, comme un partenaire d'appui au développement.

### **LES RETOMBÉES DU PARTENARIAT**

#### **Pour le programme PACERES**

43 Plans locaux d'électrification (PLE) ont été validés par les Conseils communaux. Une campagne de sensibilisation et de communication a accompagné l'ensemble du processus. Cela a permis, en partie, de démystifier

une électrification à base d'énergie solaire au sein de la population rurale. 180 électriciens et 410 élus ont été formés à l'élaboration des PLE et au montage des dossiers de financement dans 46 communes de la région de Kayes. Le PACERES avait choisi d'accompagner l'élaboration des PLE mais de ne pas intervenir dans le financement des investissements à réaliser. Seules deux communes ont réussi à mobiliser les fonds. Le fait de ne pas avoir réussi à mobiliser les finances provenant de l'Agence malienne pour le développement de l'électrification rurale (AMADER) a eu comme conséquence la limitation des installations.

### Pour les Conseils régionaux français

Ce programme a permis à ces deux Régions, intervenant sur le même territoire de coopération, d'afficher une posture commune vis-à-vis de leur partenaire de coopération, l'Assemblée régionale de Kayes, en plus de mener parfois conjointement (ainsi que dans le champ de la sécurité alimentaire), des actions de coopération décentralisée. Le programme a responsabilisé la Région de Kayes dans la coordination de ses coopérations décentralisées. Cette coordination a eu des effets positifs sur l'enrichissement mutuel des pratiques, sur le renforcement des expertises, sur l'appui et sur le renforcement des capacités que chacune des Régions apportaient à l'Assemblée régionale de Kayes. Et bien sûr, les deux Régions ont levé un soutien finan-

cier qui s'est traduit par un véritable effet de levier pour le projet.

### Pour l'Assemblée régionale de Kayes et le Damier Mali

L'Assemblée régionale de Kayes a bénéficié des apports mutualisés des partenaires français. Sur le programme directement, mais aussi sur la connaissance des opérateurs locaux. La Région de Kayes a apporté son soutien technique au Damier Mali dans la réalisation de ce programme, de sa phase d'étude jusqu'à sa mise en œuvre. La Région de Kayes a inscrit le Damier Mali comme référent de la Région en matière d'énergie solaire, notamment dans sa configuration formation. Le Damier Mali contribue encore aux projets de coopération décentralisée. La Région Île-de-France et la Région Nord-Pas de Calais financent, depuis 2006, un programme de création d'une filière de commerce équitable de fonio dans la région de Kayes, programme autour duquel Damier Mali, une coopérative ETHIQUABLE et l'Assemblée régionale de Kayes sont mobilisés.

# En savoir plus...

## LES COLLECTIVITÉS ET STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE

Cette liste comprend toutes les collectivités territoriales et structures ayant participé à l'ensemble de l'étude : à la phase initiale de repérage, aux enquêtes, aux ateliers et aux 24 expériences identifiées. *Celles qui ont répondu au questionnaire sont indiquées par un astérisque (\*)*.

### I Collectivités territoriales

**CONSEILS RÉGIONAUX :** Aquitaine, Île-de-France, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

**CONSEILS GÉNÉRAUX :** Essonne, Eure, Hauts-de-Seine, Isère, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines.

**VILLES :** Athis-Mons, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bessancourt, Chevilly-Larue, Chilly-Mazarin, Chinon, Clamart, Commune rurale de Bitinkodji\*, Conflans-Sainte-Honorine, Gentilly, Grenoble, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge, L'Hay-les-Roses, Lille, Malakoff, Mantes-la-Jolie\*, Montgeron, Montreuil, Nanterre, Romans, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Savigny-Le-Temple, Vert-Saint-Denis, Vienne.

**INTERCOMMUNALITÉS :** Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, communauté d'agglomération Evry-Centre-Essonne, communauté d'agglomération de Plaine Commune, communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne\*, communauté d'agglomération Seine-et-Eure, communauté d'agglomération du sud-est toulousain (SICOVAL), communauté de communes du Val-de-Drôme, Grand Lyon, Groupement intercommunal du Mono\*, Lille Métropole\*.

**AUTRES STRUCTURES :** Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), Agence Française de Développement (AFD), Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire (ADRESS)\*, Chambre de commerce et d'industrie de Paris\*, ministère des Affaires étrangères (DAECT), Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF).

## I Structures de l'économie sociale et solidaire

**ASSOCIATIONS :** Apoyo Urbano\*, Aquassistance, Arts Compétences\*, Association pour le développement économique régional (ADER), Association pour le développement des initiatives citoyennes et européennes (ADICE), ATD Quart monde International, Atelier pour développer, former, innover (ADELFI), Ateliers sans frontières\*, Batik International, Bibliothèques sans frontières, CDOS 91\*, Chantier école Île-de-France\*, Citoyens et initiatives pour la vie locale, l'insertion sur le territoire et l'économie solidaire (Civilités), comité des jumelages de Chilly-Mazarin, comité de jumelage de Savigny-le-Temple, Compétences Fonction Publique\*, Dyade Art & Développement, Eau, agriculture et santé en milieu tropical (EAST), Eau vive, Ecidec\*, Échanges et co-développement (ECODEV), Écotours, EDEN, e-Graine\*, Ekkö Voyage, Électriciens sans frontières\*, Énergies solitaires\*, Essonne Sahel, EVAL\*, Fédération des associations franco-africaines de développement (FAFRAD-Économique)\*, Fédération régionale des syndicats caprins de Poitou-Charentes / Vendée (FRESYCA), Femmes actives\*, Fraternité Saint-Jean\*, Grain de sable, Groupement des agriculteurs biologiques du Nord (GABNOR), Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR), Groupe Tiers-Monde de Clamart – Peuples solidaires\*, Horizons partagés\*, IABENIN, Incite Formation\*, Initiative développement, IRFED Europe, La table ouverte\*, La Voûte nubienne\*, Les Amis du jumelage, Les Amis du Shekhawati, Maliance\*, ManaoDE - Agir pour les droits de l'enfant\*, Migrations et développement, Oral et conte pour l'amitié et le développement (OCAAD), Parisautop\*, Prisonniers sans frontières, Réseau éducation et solidarité, Slums Actions in Delhi (SAID)\*, Service international d'appui au développement (SIAD), SORIFORA, Sur la piste, Taddart, Vidéon, Tétraktys, Tourisme & développement solidaires (TDS)\*, Vision du monde, Voyages développement solidarité.

**COOPÉRATIVES :** ALTERECO, Andines, COFIDES Nord-Sud\*, Coopaname\*, Kaleido'Scop\*, Le Damier, Solaire Coop\*, Villages à vivre\*.

**ENTREPRISES :** Du sable dans la bouche, Ethos\*, MicroDON\*, Sageco\*, Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI).

**FONDATEURS :** Fondation Abbé-Pierre, Fondation d'entreprise Poweo\*, Fondation de France, Fondation Emmaüs International, Fondation Énergies pour le monde, Fondation Ensemble, France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand\*, Fondation Les Nouveaux Constructeurs - Premier, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), IMS-Entreprendre pour la Cité.

## I Réseaux et centres de ressources

Accueil Paysan, Acteurs et collectifs pour une économie solidaire (ACPES), Agence des microprojets, Artisans du monde, Assemblée des départements de France (ADF), Association des maires de France (AMF), Association des maires d'Île-de-France (AMIF), Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), Association des régions de France (ARF), Association pour le développement de l'économie numérique en France (ADEN), Association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES), Avise, Centre d'information et de recherche pour le développement (CRID), Centre de ressources essonnien de la solidarité internationale (CESI), Cités unies France (CUF), Collectif pour l'économie solidaire en Île-de-France (CESIF), Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), Coordination Sud, CRESS Centre\*, CRESS Île-de-France, FORIM, France Initiative, France Volontaires\*, Groupe d'appui à la micro-entreprise (GAME), Horizons solidaires, Initiatives pour un autre monde (IPAM), L'Atelier, Minga, Plateforme pour le commerce équitable (PFCE)\*, Programme solidarité-Eau (pS-Eau), RESACOOOP, Réseau Archimède, Réseau éducation et solidarité\*, Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES), Ritimo, URSCOP Île-de-France, Via le Monde.

## BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET

### I ARENE Île-de-France

Toutes les publications sont téléchargeables sur [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

*Accès à l'eau, l'assainissement au Bénin : partager les expériences et renforcer la contribution des acteurs français*, Actes de l'atelier ARENE et pS-Eau, 2009.

*Les enjeux d'un développement bas carbone dans les pays du Sud*, Fondation Energies pour le monde et ARENE, Scarabée n°23, 2010.

*Suivi évaluation et coopération décentralisée en matière d'eau et d'assainissement : enjeux et pratiques*, Actes de l'atelier ARENE, f3E, pS-Eau, avril 2011.

*L'économie sociale et solidaire au service du développement durable, Premières clefs pour les collectivités territoriales*, ARENE, L'Atelier, avril 2011.

### I Agence Française de Développement

Toutes les publications sont téléchargeables sur [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

*Collectivités territoriales & commerce équitable*, coll. « Savoirs communs », n° 4, AFD et PFCE, 2008.

*Agendas 21 et actions internationales des collectivités : quelles articulations ?*, coll. « Savoirs communs », n° 10, AFD, Région Île-de-France et ARENE, 2010.

## I Cités unies France

*Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable. Mise en œuvre des principes de l'Agenda 21 dans les coopérations transfrontalières, européennes et internationales des collectivités territoriales*, AFCCRE, Cités unies France, Comité 21, 2004.

## I F3E

*Concevoir et mettre en œuvre le suivi-évaluation des projets eau et assainissement*, F3E, pS-Eau, ARENE, mars 2011, <http://f3e.asso.fr>

## I Autres publications

*Vivre autrement. L'économie sociale et solidaire en Île-de-France*, Guide pratique *Alternatives Économiques*, juin 2008.

*La contractualisation : une clé pour la gestion durable des services essentiels*, rapport du groupe de travail « Gestion contractuelle des services essentiels », Institut de la gestion déléguée, 2008.

*Plan d'action pour la promotion des entreprises et organisations de l'économie sociale en Afrique*, Conférence régionale du BIT « La réponse de l'Afrique à la crise à travers l'économie sociale », Johannesburg, 19-21 octobre 2009.

*Développement durable et territoires*, « Coopération décentralisée et développement durable », vol. 1, mai 2010.

*Guide Économie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune*, Première édition de l'Académie sur l'économie sociale et solidaire, 25-29 octobre 2010, Turin (Italie), CIF-OIT.

*Quels modèles de développement pour le monde de demain ?*, Hors-série n° 16, *Politique revue de débats*, octobre 2010.

*Étude d'opportunités ou les échanges économiques, solidaires et équitables dans la solidarité internationale*, CG 93, Catherine Blanche, septembre 2011.

*Partenariat entre associations environnementales et collectivités locales. Mode d'emploi*, ARPE PACA, avril 2011, téléchargeable sur [www.arpe-paca.org](http://www.arpe-paca.org)

## I Sites Internet

**ATES**, premier réseau national du tourisme équitable et solidaire, [www.tourismesolidaire.org](http://www.tourismesolidaire.org)

**L'ATELIER**, Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, [www.atelier-idf.org](http://www.atelier-idf.org)

**MÉDIATERRE**, l'information mondiale pour le développement durable, [www.mediaterre.org21](http://www.mediaterre.org21)

## L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Établissement public industriel et commercial, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents, elle dispose d'un réseau de 70 agences et bureaux de représentation dans le monde, dont neuf dans l'Outre-mer et un à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2012, l'AFD a consacré plus de 6,9 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 10 millions d'enfants au niveau primaire et de 3 millions au niveau collège, et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 1,79 million de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 3,6 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an.

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

## LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France, collectivité territoriale, œuvre pour le développement de son territoire et favorise le renforcement des services publics apportés aux citoyens franciliens. Elle inscrit son action dans les grands domaines de compétences qui lui sont reconnus : aménagement du territoire, transports, formation professionnelle et apprentissage, développement économique, mais également environnement, solidarités, culture... L'ensemble des projets menés dans ce cadre s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Mais la Région Île-de-France intervient également au-delà des frontières nationales, en Europe et à l'international. Coopération décentralisée, solidarité internationale, rayonnement international, sont quelques exemples illustrant cet engagement à l'étranger. En termes de coopération décentralisée, la Région, hors Europe, est actuellement présente auprès de 12 collectivités d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, où elle intervient dans ses grands domaines de compétences. Elle place au cœur de son action avec ses partenaires le développement durable des territoires, la lutte contre la pauvreté et l'accès aux besoins essentiels.

Si le développement durable irrigue de fait l'ensemble des politiques régionales, localement comme aux niveaux européen et international, la Région s'est en outre dotée d'un agenda 21. Visant à réduire l'empreinte écologique de la Région et son coût social, cet agenda est un outil de construction de l'Éco-Région.

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

## ARENE ÎLE-DE-FRANCE

L'ARENE, Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Énergies, participe à la mise en œuvre du développement durable en Île-de-France. Elle accompagne les collectivités locales et les acteurs régionaux dans leurs démarches.

Économie sociale et solidaire, énergies, développement économique, emploi, territoires, quartiers et constructions durables, Agendas 21 locaux, mobilité, écocitoyenneté, coopération, prospective... la liste des domaines d'actualité est longue et variée ; elle reflète la diversité du concept de développement durable.

En matière de coopération, l'Agence s'engage, prioritairement, autour de deux piliers fondamentaux du développement et de la lutte contre la pauvreté : l'accès à l'eau et à l'assainissement, et l'accès à l'électrification par les énergies renouvelables. Sur ces deux thèmes, la mission coopération de l'ARENE apporte sa contribution en mettant à disposition des acteurs de l'information, des outils appropriés, des études de cas exemplaires et en accompagnant, par la mise en synergie d'opérateurs, des actions.

Ses réseaux et son expertise lui permettent d'être à la disposition des collectivités territoriales franciliennes, des ONG, et en premier lieu du Conseil régional d'Île-de-France pour l'accompagner dans ses zones de coopération prioritaires.

[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

Photo de couverture :

Bill and Melinda Gates Foundation

AFD

5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél. : + 33 1 53 44 31 31 / Fax : + 33 1 44 87 99 39 / [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

33, rue Barbet de Jouy - 75007 Paris

Tél. : + 33 1 53 85 53 85 / [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

ARENE Île-de-France

94 bis, avenue de Suffren - 75015 Paris

Tél. : + 33 1 82 52 88 00 / Fax : + 33 1 40 65 90 41 / [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement  
avec des encres végétales et sur papier FSC (gestion durable des forêts).

## Déjà parus :



**N°1** - Extrême pauvreté et développement  
(AFD & ATD Quart Monde)



**N°5** - Appui aux systèmes productifs locaux ou « clusters »  
(AFD & ONUDI)



**N°2** - Humanitaires et développeurs : comment agir ensemble en sortie de crise et de conflit  
(AFD & Groupe URD)



**N°6** - Entreprises et développement  
(AFD & IMS-Entreprendre pour la Cité)



**N°3** - Enseignement des partenariats AFD/Collectivités territoriales françaises  
(AFD & Cités Unies France)



**N°7** - Eau et assainissement en sortie de crise : entre urgence et développement  
(AFD & Groupe URD)



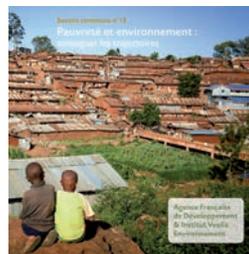
**N°4** - Collectivités territoriales & commerce équitable  
(AFD & Plate-forme pour le commerce équitable)



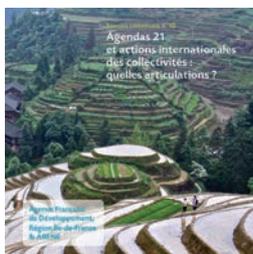
**N°8** - Parcs naturels régionaux de France & coopération décentralisée  
(AFD & Fédération des PNR de France)



**N°9** - Indications géographiques : qualité des produits, environnement et cultures (AFD & Fonds Français pour l'Environnement Mondial)



**N°13** - Pauvreté et environnement : conjuguer les trajectoires (AFD & Institut Veolia Environnement)



**N°10** - Agendas 21 et actions internationales des collectivités (AFD, Région Île-de-France & ARENE)



**N°11** - Le partenariat avec les sociétés civiles pour le développement (AFD & CCFD - Terre Solidaire)



**N°12** - Les enfants des rues : de la prise en charge individuelle à la mise en place de politiques sociales (AFD & Samusocial International)

Existe en anglais

